SCOT Métropolitain

Synthèse du cahier de recommandations des secteurs à enjeux

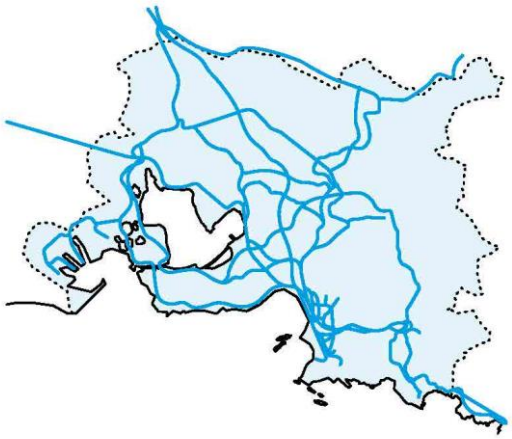
DOCUMENT DE TRAVAIL

SCOT SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

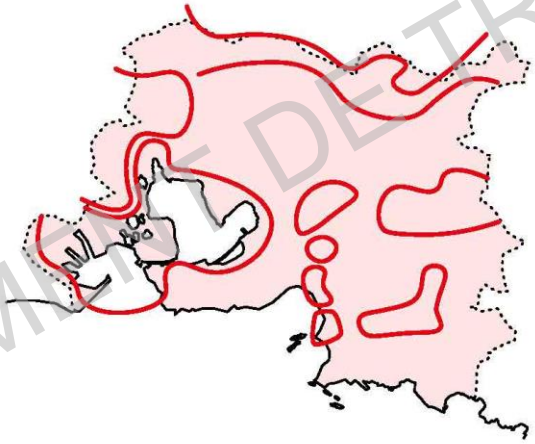
LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Les 3 échelles du SCoT AMP

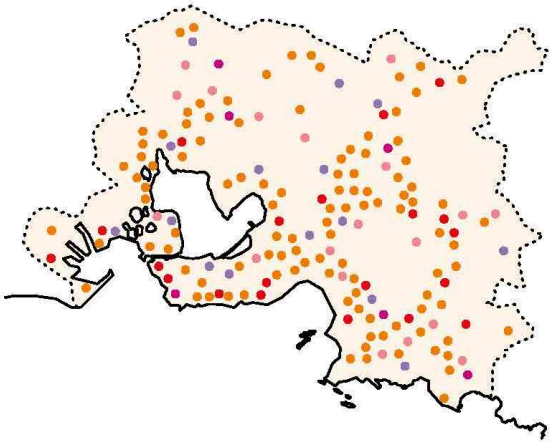
ARMATURES MÉTROPOLITAINES



TERRITOIRES À ENJEUX
SPÉCIFIQUES TRANSVERSAUX



PAYSAGES DU QUOTIDIEN
À (RE)QUALIFIER



DOCUMENT DE TRAVAIL

SCOT SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Secteurs à enjeux : Que représentent-ils ?

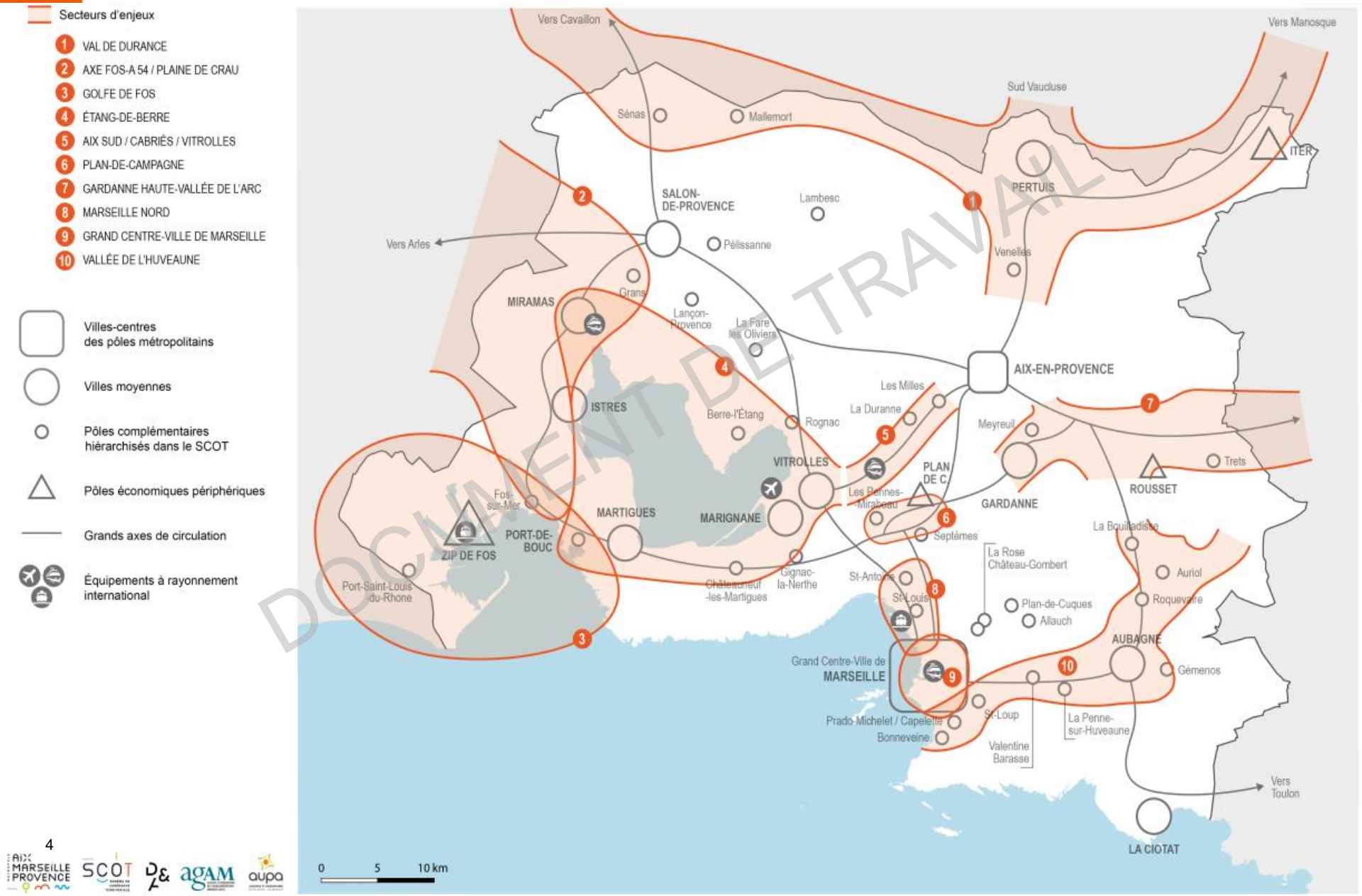
- Des espaces d'intérêt métropolitain où un besoin de coordination est à renforcer notamment sur les thématiques de développement économique, de qualité de vie, de préservation de l'environnement…
- 10 secteurs identifiés qui recouvrent soit une entité géographique (vallée, golfe, étang) soit des espaces urbains majeurs (secteurs marseillais) ou encore des secteurs qui se développent autour d'axe de mobilité importants (Axe Fos-A54, RD9…)
- Des zooms du DOO non prescriptifs
- Des secteurs s'inscrivant dans des réalités territoriales et règlementaires différentes (secteurs sur un seul PLUI, plusieurs PLUI, des territoires non dotés de PLUI à ce jour…)

DOCUMENT DE TRAVAIL

Une réflexion collective

Ateliers de travail, COTECH, COPIL, rencontre avec les élus…

Secteurs à enjeux du SCOT AMP



DOCUMENT DE TRAVAIL

SOMMAIRE

- Val de Durance
- Axe Fos-A54 / Plaine de Crau
- Golfe de Fos
- Etang de Berre
- Aix Sud / Cabriès / Vitrolles
- Gardanne Haute Vallée de l'Arc
- Plan de Campagne
- Vallée de l'Huveaune
- Marseille Nord
- Marseille Grand centre-ville

Pour chaque secteur :

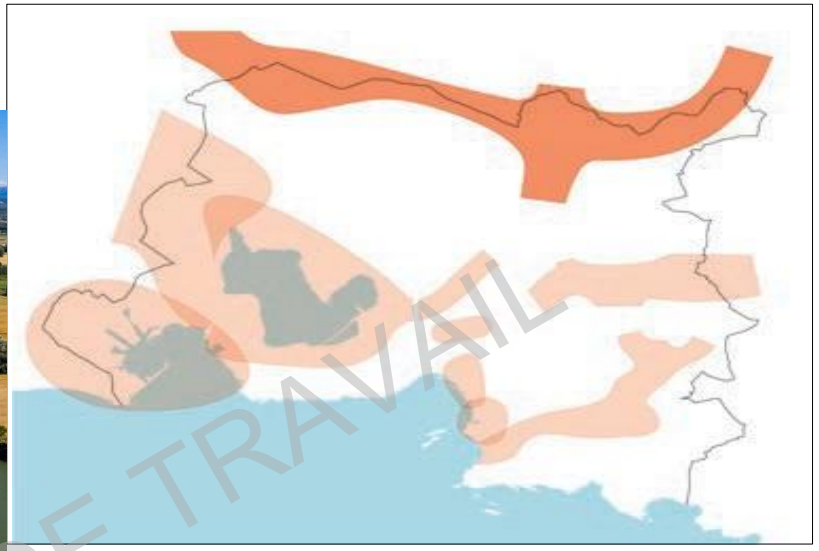
- **Constats / Principales particularités**
- **Enjeux**
- **Recommandations**

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE



Gravières et aménagement de la Durance au Puy Sainte-Réparade





Paysages agricoles à Meyrargues

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- Une **position périphérique au sein de la métropole**, éloignée des centres urbains denses mais bénéficiant d'un positionnement géographique à la confluence de 3 départements.

- Des **caractéristiques agricoles et naturelles très marquées**, avec la présence d'un fil conducteur qui est la **Durance**

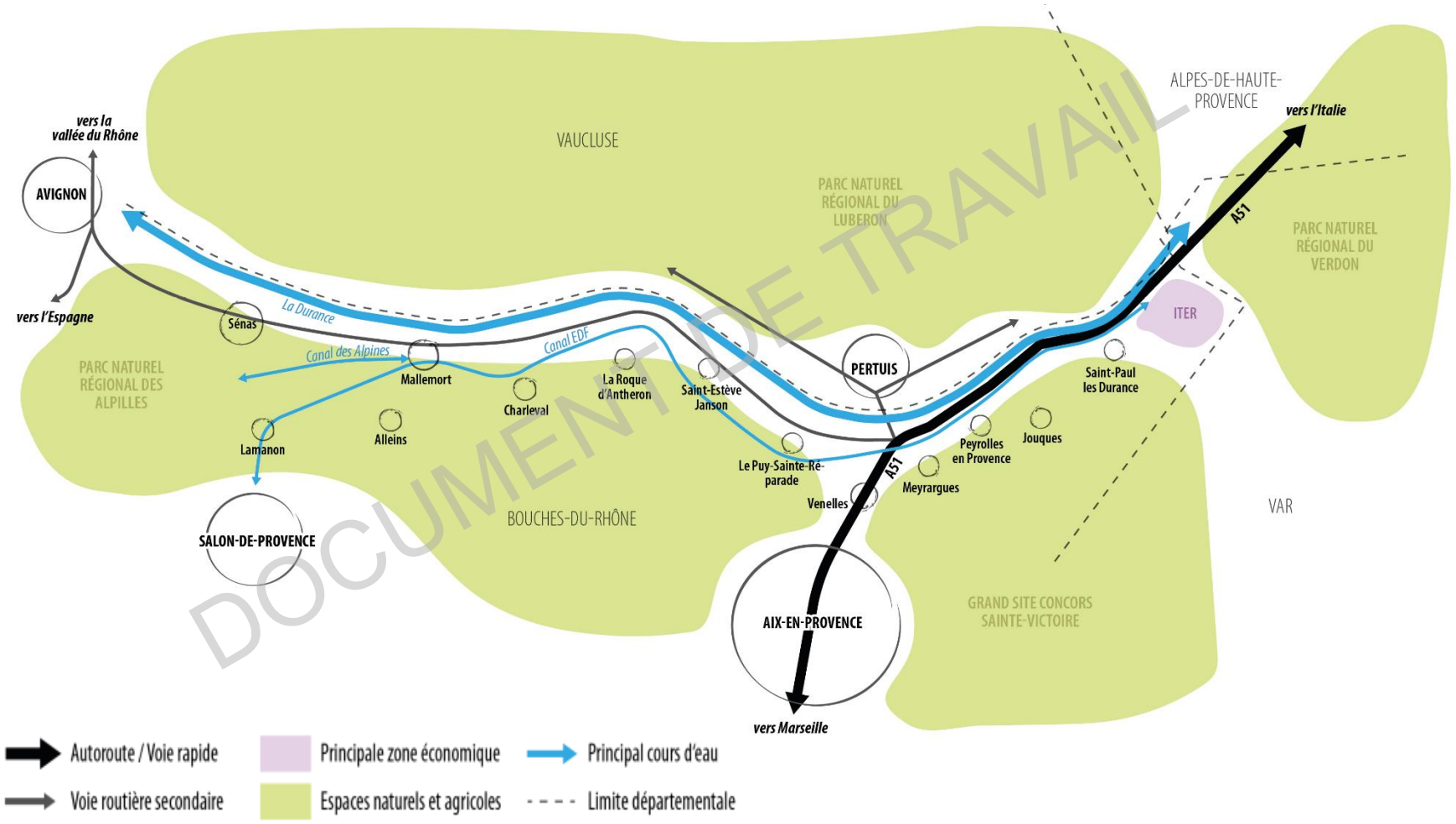
- Un **secteur attractif**, induisant une pression foncière importante sur la filière agricole

- Des **spécificités économiques propres** comprenant un projet de niveau international à la pointe de la filière énergie et une activité agricole diversifiée.

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS



DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- **Des caractéristiques agricoles et naturelles très marquées, avec la présence d'un fil conducteur qui est la Durance**

- Le secteur est composé de paysages avec des **villages entourés de grands espaces agricoles, marqués par le canal EDF**
- Un secteur qui bénéficie d'une **richesse écologique autour de la Durance et de sa ripisylve**,
- Avec une **plaine alluviale d'importance** qui est support à l'agriculture par sa qualité des sols
- Ces espaces agricoles jouent un rôle en matière de biodiversité, de cadre de vie et de gestion des inondations,
- Une proximité avec de **grands espaces naturels** reconnus pour leur richesse environnementale, mais soumis au risque d'incendie.


© AUPA
Canal EDF au Puy-Sainte-Réparade


© AMP – François Moura
Gravières et aménagement de la Durance au Puy Sainte-Réparade


© Grand Site Sainte-Victoire - GSSV Camille Moirenc
Vallée de la Durance et le massif du Luberon

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- **Un secteur attractif, induisant une pression foncière importante sur la filière agricole**

- Le territoire du Val de Durance se compose de **petites communes et des villages de piémont à dominante résidentielle.**
- Bien que contraint par le risque inondation et les dynamiques agricoles, le Val de Durance représente globalement **un secteur attractif, ce qui engendre des besoins de création de nouveaux équipements et services, en particulier dans sa partie ouest.**
- Ce développement induit une pression importante sur la filière agricole.
- **En terme de mobilité, le secteur bénéficie d'une connexion ferroviaire à fort potentiel avec la présence de 4 gares** et la possible réouverture de la gare de Venelles à long terme.


© AMP – Valerie Fouque

Centre de Meyrargues et ses espaces agricoles en arrière-plan


© AUPA

Gare de Pertuis


© AMP – Valerie Fouque

Zone de bâtis diffus à Alleins

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- **Des spécificités économiques propres comprenant un projet de niveau international à la pointe de la filière énergie et une activité agricole diversifiée**.

- L'exploitation agricole ancienne marque les paysages par ses cultures céréalières, ses vergers et son maraîchage.
- D'autre part, **St-Paul-lez-Durance concentre un pôle d'emploi "hors-norme" de rayonnement mondial** lié à la filière énergétique avec Iter et Cadarache, représentant près de 6 500 emplois pour 900 habitants. **générant un tourisme industriel.**
- **Pertuis et Venelles comme centralité mixte ;** porteuse d'emplois, de commerces, d'équipements et de services.



Paysage agricole Meyrargues



Travaux à l'intérieur du bâtiment principal d'Iter - Saint-Paul-lez-Durance

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

LES ENJEUX

I. **Le soutien à l'économie et à l'emploi** en s'appuyant, notamment, sur les principales filières développées du secteur (agriculture et énergie), le potentiel touristique et les principales zones d'emploi

II. **Le maintien de la qualité de vie des habitants**, en particulier avec la déclinaison d'une armature urbaine offrant globalement un équilibre habitat/ niveau d'équipements / conditions de mobilité, à l'échelle des bassins de vie, en articulation avec le reste du territoire métropolitain et en lien avec les territoires limitrophes

III. **La préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels** occupant la plaine alluviale et les piémonts boisés, est un enjeu face au développement urbain et au développement du tourisme vert

IV. **La préservation durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques de la Durance** pour leur multifonctionnalité, ainsi que la réduction de la vulnérabilité face aux risques

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

ENJEUX I : Le soutien à l'économie et à l'emploi en s'appuyant, notamment, sur les principales filières développées du secteur (agriculture et énergie), le potentiel touristique et les principales zones d'emploi

RECOMMANDATIONS :

- **S'appuyer sur ITER/Cadarache** pour favoriser l'installation et la création d'entreprises, dans le secteur est du Val de Durance
- **Être en capacité d'accompagner le développement d'ITER en consolidant la centralité économique de Pertuis** et **le rôle des pôles d'équilibre**
- **Contribuer au maintien du tissu productif en privilégiant l'industrie et l'artisanat au sein des zones d'activités**
- **Favoriser les industries de pointe en mixant industrie et tertiaire associé à ces activités**
- **Maintenir les spécificités agricoles du territoire** en préservant son homogénéité
- **Restructurer les propriétés foncières** afin d'améliorer les conditions d'exploitation
- **Soutenir le développement de la filière agroalimentaire** en ciblant leur implantation dans les zones d'activités et en développant les filières innovantes
- **Accompagner le secteur vers la transition énergétique et encadrer le développement de la production d'énergies renouvelables**



Travaux à l'intérieur du bâtiment principal d'Iter - Saint-Paul-lez-Durance



Gravières et aménagement de la Durance au Puy Sainte-Réparade

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

ENJEUX II : Le maintien de la qualité de vie des habitants, en particulier avec la déclinaison d'une armature urbaine offrant globalement un équilibre habitat/ niveau d'équipements / conditions de mobilité, à l'échelle des bassins de vie, en articulation avec le reste du territoire métropolitain et en lien avec les territoires limitrophes

RECOMMANDATIONS :

- **Conforter le rôle structurant de Pertuis** (pôle de développement) et **développer une stratégie métropolitaine de renforcement des équipements et des transports**
- **Limiter les concurrences centre/périphérie** sur Sénas et Mallemort (pôle d'équilibre) en privilégiant l'implantations d'activités commerciales et tertiaires (coworking) en centre-ville
- **Préserver l'identité des petites villes et villages** et redynamiser/rénover les centres anciens en particulier des communes de Sénas et de La Roque d'Anthéron, ciblées dans le programme Petites Villes de Demain
- **Affirmer les relations entre la centralité Pertuisienne et le pôle Cadarache/Iter avec les territoires limitrophes**


Centre de Sénas
© AMP – Valérie Fouque


Zone de bâtis diffus à Alleins
© AMP – Valérie Fouque


Gare de Pertuis
©AUPA

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

ENJEUX II : Le maintien de la qualité de vie des habitants, en particulier avec la déclinaison d'une armature urbaine offrant globalement un équilibre habitat/ niveau d'équipements / conditions de mobilité, à l'échelle des bassins de vie, en articulation avec le reste du territoire métropolitain et en lien avec les territoires limitrophes

RECOMMANDATIONS :

- **Offrir un réseau d'équipements et services nécessaires aux besoins des habitants actuels et futurs**, notamment sur les communes de Sénas-Mallemort qui forment l'axe Durance-Alpilles
- **Favoriser le développement urbain cohérent avec les enjeux environnementaux et poursuivre le développement des réseaux de transports collectifs** (ferrés et routiers) autour des PEM et des gares de Lamanon, Sénas, Pertuis et Meyrargues en les reliant, par un axe de TC performant, à St-Paul-Lez-Durance, pôle d'emploi de rayonnement international
- **Renforcer la desserte locale** vers les territoires au nord de la Durance
- **Créer un réseau d'éco-mobilité dans le Val de Durance** pour le loisir/tourisme et les déplacements utilitaires du quotidien en s'appuyant notamment sur le canal EDF, les berges de la Durance et un réseau viaire à faible trafic



Centre de Sénas



Zone de bâtis diffus à Alleins



Gare de Pertuis

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

ENJEUX III : La préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels occupant la plaine alluviale et les piémonts boisés, est un enjeu face au développement urbain et au développement du tourisme vert

RECOMMANDATIONS :

- **Définir des limites d'urbanisation permettant de maîtriser l'étalement urbain,** préservant la TVB, les espaces agricoles et naturels, dans une approche d'équilibre paysager
- **Préserver l'unité paysagère de la vallée de la Durance et les perspectives sur le Luberon et les Alpilles**
- **Préserver et valoriser les espaces naturels**

DOCUMENT DE TRAVAIL



Vallée de la Durance et le massif du Luberon



Paysage agricole Meyrargues

VAL DE DURANCE

ENJEUX III : La préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels occupant la plaine alluviale et les piémonts boisés, est un enjeu face au développement urbain et au développement du tourisme vert

RECOMMANDATIONS :

- **Affirmer l'identité agricole du Val de Durance par la préservation et la protection du foncier agricole** (y compris les zones agricoles non conventionnelles) avec par exemple l'utilisation de ZAP

- **Préserver et restaurer les zones humides de la Durance et de la Touloubre** dans l'objectif d'agir sur la régulation et la gestion des crues et des eaux pluviales (risque d'inondations), ainsi que pour leur rôle de réservoirs de biodiversité

- **Assurer la préservation et valoriser le patrimoine bâti du Val de Durance** qui constitue un des socles des paysages de la "campagne provençale" et un atout en termes d'attractivité touristique

- **Renforcer le positionnement du secteur du Val de Durance comme destination de loisirs des Métropolitains** (valorisation berges Durance, massifs forestiers, plaine agricole par des parcours découverte randonnée, vélo, etc.)



Centre de Meyrargues et ses espaces agricoles en arrière plan



Paysage agricole Meyrargues



Vallée de la Durance et le massif du Luberon

DOCUMENT DE TRAVAIL

VAL DE DURANCE

ENJEUX IV : **La préservation durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques de la Durance** pour leur multifonctionnalité, ainsi que la réduction de la vulnérabilité face aux risques

RECOMMANDATIONS :

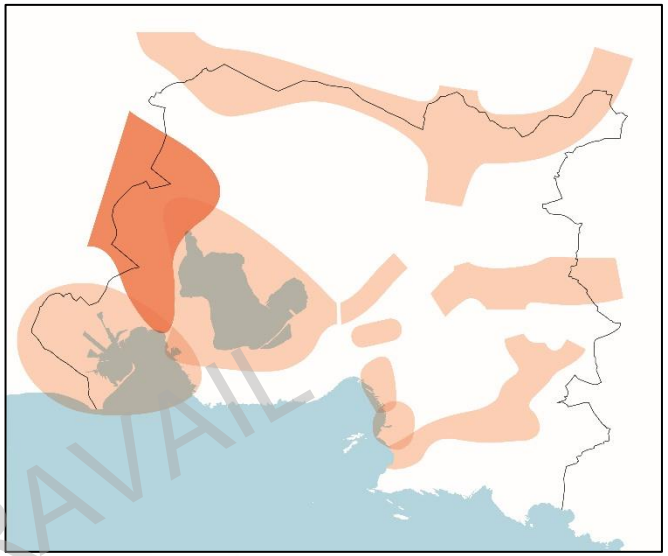
- **Valoriser et préserver les canaux d'irrigation**, pour leur intérêt écologique, paysager mais aussi patrimonial et économique (canal EDF et canal des Alpines).
- **Préserver les rives de la Durance ainsi que ses cours d'eau affluents tels que l'Abéou, le Réal et le Grand Vallat et restaurer leurs ripisylves altérées** pour une remise en état optimale du corridor écologique de la Durance.
- **Réduire la vulnérabilité liée au risque inondation dans la vallée de la Durance**.
- **Intégrer les contraintes du territoire**, notamment le risque inondation dans le développement touristique des zones d'eau attractives de la Durance, le risque incendie lié à la proximité avec plusieurs massifs et le risque technologique lié à ITER/Cadarache.
- **Gérer de manière durable et partagée la ressource en eau face aux risques de sècheresse, de pénuries et de pollution. Sécuriser l'alimentation en eau potable** (ressource souterraine) et irrigation (ressource superficielle) au regard de la préservation d'un débit écologique pour la Durance, notamment en été.


Canal EDF au Puy-Sainte-Réparade © AUPA


Vue sur la Durance © AUPA

DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU

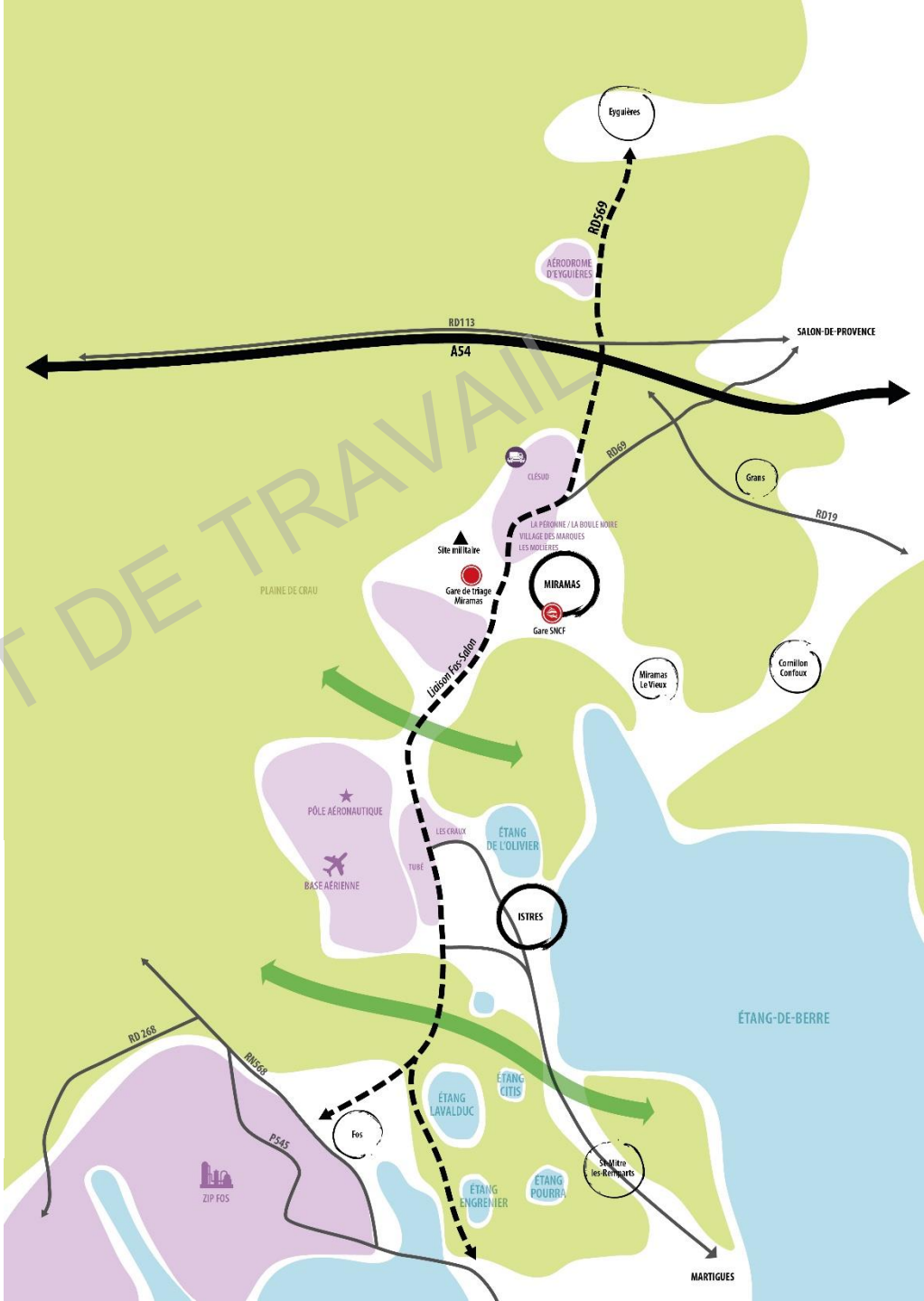




DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU

CONSTATS



- Autoroute / Voie rapide
- Voie routière secondaire
- Projet routier structurant
- Principale zone économique
- Espaces naturels
- Principale trame verte

DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU
CONSTATS

Un territoire marqué par un axe majeur de circulation et impacté par des déplacements individuels routiers prépondérants



- Des flux automobiles et de poids lourds importants (6800 /jour) et un réseau congestionné aux heures de pointe impactant l'attractivité et la qualité de vie du territoire
- Une hausse des besoins en mobilité à prévoir avec le développement attendu de l'emploi au sein de la ZIP de FOS et l'augmentation du trafic de marchandises

Un tissu économique face à des évolutions majeures



- De nombreux projets d'envergure nationale et métropolitaine, générateurs d'emplois sur le secteur lui-même mais aussi à ses portes (ZIP) :
 - Nouveau terminal de transport combiné à Clésud ;
 - Renforcement du pôle aéronautique à Istres ;
 - Densification et aménagement qualitatif de plusieurs zones d'activités économiques (le Tubé, les Molières et la Péronne, Lavalduc…)
 - Activité commerciale dynamique (Village des Marques…)
- - Industrie verte sur la ZIP

DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU
CONSTATS

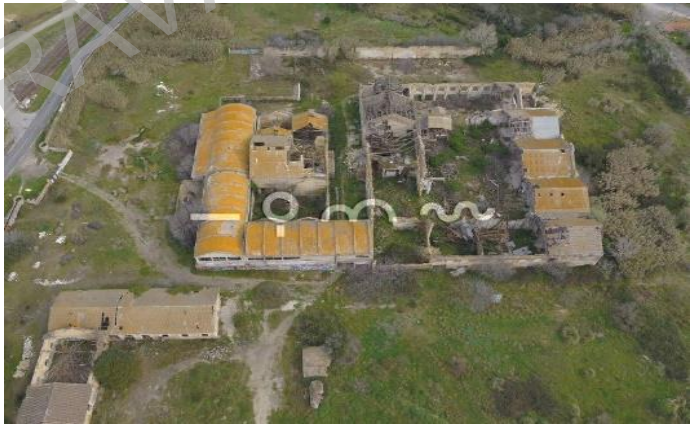
Un développement s'inscrivant dans un territoire marqué par une biodiversité exceptionnelle et par des paysages naturels et aquatiques reconnus

- Une mosaïque de milieux écologiques très variés et peu communs faisant l'objet de protections
- Une ressource majeure en eau (nappe de Crau) impactée par les pressions humaines

Un territoire bénéficiant d'un potentiel d'attractivité résidentielle et d'atouts touristiques et récréatifs en lien avec l'étang de Berre

- Des perspectives de développement résidentiel importantes avec plusieurs projets majeurs :
 - Istres : densification et projets en extension (Grand Bayanne, écoquartier Rassuen, Tartugues, Mas Neuf…) ;
 - Miramas : revitalisation du centre-ville articulée autour de la place Jourdan et du pôle gare (Oasis ..)
 - Fos-sur-Mer : divers projets dont réhabilitation d'un site industriel (Portes de la Mer)







DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU
LES ENJEUX

I. **Le développement de l'attractivité économique**, l'optimisation et la requalification des zones d'activités en cohérence avec des enjeux environnementaux et climatiques.

II. **La préservation de la ressource en eau, des espaces agricoles et des fonctionnalités écologiques du secteur**

III. **L'inscription de ce territoire au sein d'un bassin d'emploi (incluant la ZIP et le Pays de Martigues) devant tendre vers un équilibre Habitat - Emploi** par l'amélioration de l'habitat existant du cadre de vie et des conditions de déplacements

DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1

Le développement de l'attractivité économique, l'optimisation et la requalification des zones d'activités en cohérence avec des enjeux environnementaux et climatiques

Recommandations

Valoriser les espaces économiques et accompagner leur mutation

- **Encourager la restructuration et la densification qualitative des zones d'activités existantes** en privilégiant la requalification des espaces en friche dans une logique d'aménagement durable
- **Assurer et accompagner l'implantation de projets économique d'envergure** et l'accueil des entreprises en lien avec les filières actives et d'excellence métropolitaines (industrie, aéronautique, mécanique, logistique)
- **Orienter le site de Clésud vers une logistique plus durable** avec des bâtiments à énergie positive, des panneaux photovoltaïques sur les entrepôts logistiques existants et le transport combiné
- **Affirmer l'enseignement supérieur et la formation** en adéquation avec le tissu économique du territoire (CFA IUMM à Istres, Campus Fontlongue, centre de formation Clésud, …)
- **Favoriser l'exploitation des carrières et leur reconversion**, dans le respect des enjeux paysagers, écologiques...

DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1 (suite)

Le développement de l'attractivité économique, l'optimisation et la requalification des zones d'activités en cohérence avec des enjeux environnementaux et climatiques

Recommandations (suite)

Organiser l'accueil des entreprises autour d'un réseau de mobilité structurant

- **Favoriser les projets de développement de transport combiné (du routier vers le ferroviaire) en faveur du fret :** modernisation de la gare de triage de Miramas, transport combiné Clésud-Miramas, …
- **Améliorer les conditions de mobilité pour sécuriser les flux et développer l'intermodalité pour répondre aux besoins économiques :** en incitant à l'adoption de moyen alternatifs à l'autosolisme (covoiturage), en développant des points de connexion avec les transports en commun (projet de PEM aux portes de la ZIP, connexion entre les PEM d'Istres, de Miramas)
- **Connecter les pôles d'activités aux quartiers résidentiels par des modes actifs** (piste cyclable Istres-Base aérienne, via le futur pont de l'échangeur des Bellons).

DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2

La préservation de la ressource en eau, des espaces agricoles et des fonctionnalités écologiques du secteur

Recommandations

Préserver les fonctionnalités écologiques et notamment la capacité de déplacement des espèces entre le nord et le sud du territoire

- **Protéger les réservoirs de biodiversité**
- **Préserver la fonctionnalité écologique de la trame agri-naturelle** en évitant sa fragmentation
- **Maintenir la perméabilité écologique** à l'échelle des projets de développement à Istres et Miramas
- **Renforcer le corridor écologique des rives de l'étang de Berre**

Préserver la nappe souterraine de la Crau en quantité et en qualité, ressource stratégique pour garantir la réponse aux besoins actuels et futurs du territoire en eau potable

- **En maîtrisant l'imperméabilisation des sols** nécessaires aux projets stratégiques ne pouvant être localisés ailleurs
- **En organisant une gestion des eaux pluviales** adaptées aux enjeux du secteur, notamment dans les zones d'activités
- **En optimisant l'écosystème agriculture / irrigation / recharge de la nappe de Crau**
- **En rendant compatible l'occupation du sol avec les besoins de la nappe**

Préserver les espaces agricoles

- **En pérennisant les secteurs stratégiques pour l'agriculture** et en réhabilitant des espaces agricoles en friche ou pollués (crassiers…)
- En favorisant la présence de cultures ralentissant la propagation des incendies (oliveraies…)
- En préservant et valorisant les canaux assurant l'irrigation gravitaire, pour leur intérêt écologique

DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3

Un bassin d'emploi devant tendre vers un équilibre habitat – emploi par l'amélioration de l'habitat existant, du cadre de vie et des conditions de déplacements

Recommandations

Promouvoir un développement résidentiel équilibré et en adéquation avec les emplois attendus, les enjeux environnementaux et l'amélioration du cadre de vie

- **Aménager de nouveaux quartiers en préservant au mieux les espaces de nature et les continuités fonctionnelles et écologiques** et **veiller au traitement des interfaces ville-nature** notamment pour les projets en extension (Grand Bayanne, Rassuen)
- **Requalifier des friches industrielles** pour l'accueil de projet d'habitat, de développement économique, d'équipements ou d'énergie renouvelable (Rassuen, Areva, …)
- **Compenser l'artificialisation prévue sur les prairies irriguées** (Grand Bayanne notamment) pour leurs multiples fonctions : recharge de la nappe, économie agricole, biodiversité et paysages
- **Préserver l'attractivité de l'habitat existant**, améliorer sa qualité et son insertion urbaine

Améliorer l'attractivité en proposant un cadre de vie qualitatif, et en favorisant un renouvellement urbain respectueux du contexte environnemental

- **Renforcer l'attractivité des pôles de développement d'Istres et de Miramas** en favorisant le développement des commerces, du tertiaire en centre-ville et du petit artisanat, la redynamisation de l'emploi et les aménagements urbains qualitatifs pour favoriser l'installation des jeunes actifs
- **Valoriser les réseaux de canaux dans les cœurs urbains, créer des itinéraires doux**

DOCUMENT DE TRAVAIL

AXE FOS-A54 / PLAINE DE CRAU
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3 (suite)

Un bassin d'emploi devant tendre vers un équilibre habitat – emploi par l'amélioration de l'habitat existant, du cadre de vie et des conditions de déplacements

Recommandations (suite)

Améliorer les conditions de mobilité pour conforter l'attractivité du secteur et réduire les pollutions

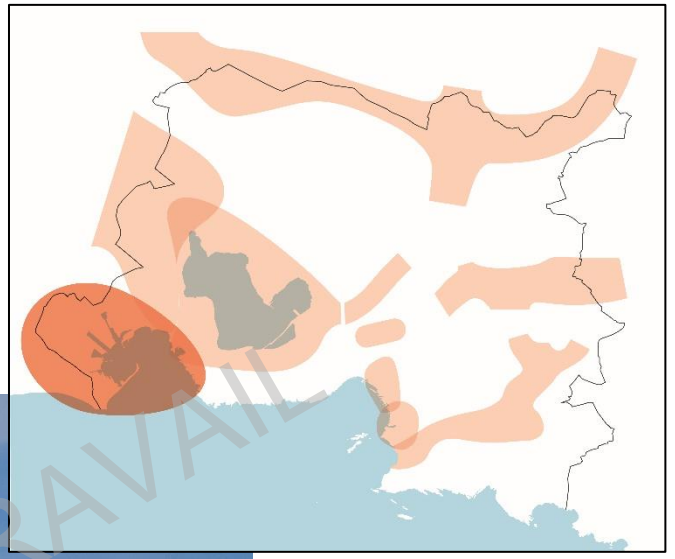
- **Aménager une liaison efficace entre la ZIP de Fos et l'autoroute A54** afin de hiérarchiser le réseau viaire, fluidifier le trafic local et améliorer la liaison entre les différents pôles urbains et d'emploi
- **Favoriser le développement urbain autour des gares de Istres et Miramas et des PEM**
- **Poursuivre le développement du réseau de transport en commun urbain à haut niveau de service**
- **Poursuivre le développement d'un réseau cyclable à l'échelle des bassins de vie**, une trame de déplacements sécurisée pour relier sans rupture les zones d'habitat aux zones d'emplois
- **Relier le barreau de liaison entre la RN569 et la RD569n (barreau de Sulauze) directement au pôle-gares de Miramas** en desservant les quartiers d'habitat et le pôle d'emplois du secteur Areva

S'appuyer sur les atouts touristiques et récréatifs du pourtour Ouest de l'Etang de Berre, du Massif des Alpilles et du littoral méditerranéen pour renforcer l'attractivité

- **Accompagner le développement des sports et loisirs pour les habitants et le tourisme de proximité**
- **Développer des activités touristiques et de loisir en lien avec les étangs et le littoral en s'appuyant sur les projets en cours :** extension du port des Heures Claires, mise en place de navettes maritimes, aménagement d'un parcours naturel/agricole entre Saint Blaise et la ferme de Plan Fossan, aménagement des plages, …
- **S'appuyer sur le projet de développement de l'aérodrome de tourisme d'Eyguières** pour renforcer l'offre de loisirs dans ce secteur et faciliter son accessibilité.

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS





DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
CONSTATS



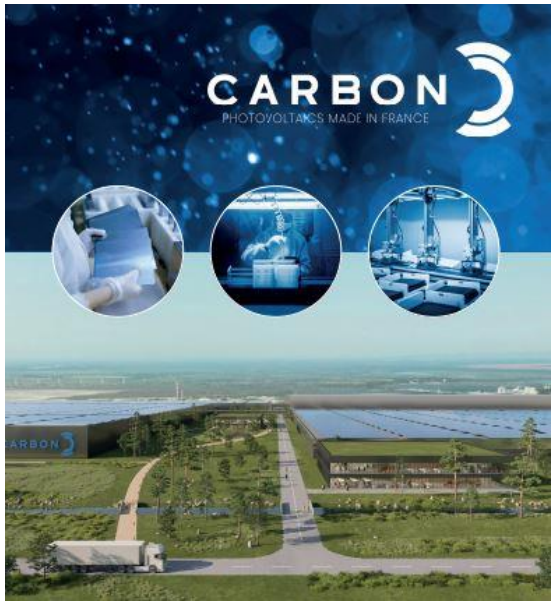
DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
CONSTATS



Un territoire exceptionnel aux fonctions industrialo-portuaires stratégiques à l'échelle métropolitaine, nationale et internationale

- Un des moteurs économiques de la Métropole, concentrant une grande partie de l'activité industrielle liée à la pétrochimie, la chimie, la sidérurgie, la métallurgie et la logistique
- Une dynamique qui a produit plusieurs grandes zones d'emplois : Lavéra / Ecopolis / ZIP Marseille-Fos



Une politique de transition énergétique et écologique qui impacte l'industrie et la logistique

- Politiques publiques visant à créer un pôle industrialo-portuaire exemplaire impliquant : une gestion économe du foncier, l'anticipation des besoins en énergie, la maîtrise des risques technologiques, un besoin de formation aux métiers de l'industrie et de l'industrie….

Des caractéristiques géographiques fortes et des usages de l'eau à sécuriser

- Un carrefour entre le littoral sableux (à l'ouest) et rocheux (à l'est), le Rhone, l'étang de Berre, les canaux et zones humides de Camargue et Crau
- Un agriculture s'appuyant sur l'irrigation depuis le Rhône ou la Durance

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
CONSTATS

Un cadre de vie à l'épreuve du fonctionnement de la Zone Industrialo-Portuaire

- Plusieurs problématiques liées aux implantations industrielles: traitement des risques technologiques, interfaces entre ville et industrie, circulation, partages d'espaces littoraux, niveau élevé de pollution de l'air (infrastructures de transport et fret lié aux activités portuaires et industrielles)

- Un potentiel d'attractivité du secteur restreint pour les nouvelles implantations économiques et le développement résidentiel avec un effet de report sur les territoires voisins

Une attractivité résidentielle faible malgré une armature naturelle exceptionnelle

- Un solde migratoire négatif sur la période récente et une faible mobilité résidentielle
- Une décorrélation entre la croissance de l'emploi et la production de logements
- Plusieurs stratégies pour activer des leviers d'attractivité : Port-saint-Louis-du-Rhone Petite Ville de Demain/ quartiers prioritaires de Port de Bouc et Martigues en NPNRU…. Mais aussi un possible report sur les territoires voisins

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
ENJEUX

1. **Le développement exemplaire des activités portuaires, logistiques et industrielles**, pour faire de ce secteur un démonstrateur de la transition énergétique, écologique et économique

2. **Le renforcement de l'attractivité résidentielle**, l'amélioration du cadre de vie et la valorisation de l'écosystème

3. **L'amélioration de la qualité des déplacements**, tant pour le transport du fret en lien avec l'activité industrialo-portuaire que pour la mobilité des employés et des habitants

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1

Le développement exemplaire des activités portuaires, logistiques et industrielles, pour faire de ce secteur un démonstrateur de la transition énergétique, écologique et économique

Recommandations

Développer les fonctions portuaires et logistiques en réduisant les émissions polluantes

- **Développer la capacité d'accueil et/ou le nombre de plateformes logistiques multimodales, la mutualisation des infrastructures et anticiper le développement raisonné des terminaux portuaires**
- **Permettre le développement des services portuaires** pour améliorer la qualité d'accueil des marchandises et de la matière première
- **Tendre progressivement vers une logistique décarbonée :** report modal, décarbonation du transport maritime et routier

Développer les filières industrielles notamment dans un objectif de transition énergétique et écologique

- **Accompagner la décarbonation de l'industrie** par l'implantation d'usines nouvelles décarbonées et la décarbonation des industries existantes
- **Favoriser le développement des énergies décarbonées** et accompagner la structuration de nouvelles filières industrielles de production d'énergies renouvelables
- **Renforcer les filières de l'économie circulaire et l'innovation :** production de bioplastique à partir d'algues, réutilisation des fumées industrielles, …
- **S'appuyer sur les industries, le développement de l'industrie verte et des énergies nouvelles pour renforcer l'offre de formation ;**
- **Renforcer la synergie inter-entreprises, la requalification de terrains déjà artificialisés et la densification industrielle**
- **Poursuivre le développement des nouvelles filières** (éolien flottant, chimie verte…)
- **Renforcer l'effet cluster** déjà initié par PIICTO dans son domaine
- **Développer le potentiel de thalassothermie** (Seaenergies à Port de Bouc…)

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1 (suite)

Le développement exemplaire des activités portuaires, logistiques et industrielles, pour faire de ce secteur un démonstrateur de la transition énergétique, écologique et économique

Recommandations (suite)

Permettre le développement d'une économie diversifiée et attractive

- **Développer les filières complémentaires de l'écosystème portuaire**
- **Organiser l'accueil des services de proximité**
- **Revaloriser les zones d'activités économiques existantes** par leur requalification afin de les rendre plus attractives et plus accessibles
- **Optimiser le foncier disponible dans les zones d'activités** par leur densification ou leur mutation
- **Identifier le potentiel de mutation/densification de certaines zones d'activités (Guigonnet, chenal de Caronte…)** ou urbaines peu qualifiées
- **Poursuivre le développement des industries culturelles** et l'installation de services et des formations dédiées
- **Mettre en place une stratégie foncière adaptée à l'installation des TPE/PME**
- **Permettre le développement d'une économie maritime diversifiée** (pole nautisme et mer, formation, chantiers navals, port de plaisance, pêche, …) **compétitive et respectueuse de l'environnement**

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2

Le renforcement de l'attractivité résidentielle, l'amélioration du cadre de vie, la valorisation de l'écosystème

Recommandations

Optimiser les espaces déjà urbanisés ou en reconversion

- **Optimiser les espaces déjà urbanisés ou en reconversion**
- **Accompagner la mutation et la valorisation des friches industrielles**
- **Poursuivre la reconquête urbaine de la rive Nord du Canal Saint-Louis à Port Saint-Louis-du-Rhône**
- **Aménager un lien urbain entre le bourg historique de Fos-sur-Mer et sa plage et requalifier les abords de la gare SNCF de Fos-sur-Mer et de la gare Croix Sainte autour de son PEM ;**
- **Intensifier le renouvellement urbain des quartiers prioritaires** à Martigues et Port-de-Bouc notamment,
- **Engager la requalification de la RN568** en lien avec la réalisation du contournement Martigues – Port-de-Bouc
- **Intervenir sur l'habitat existant** pour conforter sa contribution aux parcours résidentiels

Renforcer la qualité de vie

- **Conforter les aménités urbaines vecteur de centralité conformément à la hiérarchie urbaine définie et s'appuyer sur les centralités existantes pour l'accueil et la réhabilitation de l'habitat**
- **Adapter la forme urbaine à l'identité des bourgs et aux attentes des habitants ;**
- **Conforter et sécuriser les hameaux** (Lavéra, Olga, Carteau,…) **dans le respect de leurs identités ;**
- **Gérer les risques naturels et technologiques** qui déterminent en partie la programmation et la forme urbaine
- **Préserver un écosystème vecteur de paysage et de qualité de vie** (Presqu'ile du Mazet, agriculture…) et **améliorer la qualité des lisières ville / nature**
- **Optimiser la valeur ajoutée de la filière agricole du territoire** : filières courtes, pêche et conchyliculture
- **Renforcer la lutte contre la pollution de l'air** (particules fines….) **et actualiser la prise en compte des risques industriels**

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2 (suite)

Le renforcement de l'attractivité résidentielle, l'amélioration du cadre de vie, la valorisation de l'écosystème

Recommandations (suite)

Révéler et mettre en valeur les paysages du Golfe de Fos

- **S'appuyer sur l'identité industrielle comme sur les paysages « camarguais » et de coussoul ;** préserver la vue sur les marais salans et le piton rocheux de Fos-sur-Mer, « porte d'entrée » en Camargue ou celle de la plaine de Crau depuis la RN 568 ainsi que la perception des étangs depuis la RD 268 ;
- **Valoriser les paysages annonçant la côte bleue à Martigues et améliorer la lisibilité des berges du Rhône et favoriser l'accès à ses digues ;**
- **Travailler les interfaces ville/industrie/nature** pour améliorer les relations et s'appuyer sur leur rôle de zone tampon dans la gestion des risques
- **Renforcer et mettre en valeur l'identité des ports de pêche et de plaisance et faciliter la découverte des paysages à partir du sentier du littoral** qui relie le golfe de Fos aux rives de l'étang de Berre

Prendre en compte la question de l'eau dans toutes ses dimensions

- **Préserver et valoriser les canaux assurant l'irrigation gravitaire,** conforter leur gestion ;
- **Maintenir dans l'embouchure du Rhône une agriculture irriguée** qui équilibre le biseau d'eau salée et préserve la nappe phréatique ;
- **Restaurer et valoriser les fonctionnalités des milieux aquatiques, les zones humides et espaces de bon fonctionnement des cours d'eau**
- **Sécuriser l'approvisionnement en eau** (entre autre l'alimentation de l'activité industrielle par l'eau du Rhône et de la Durance via le canal) **et éviter les conflits d'usage** (agriculture, habitat, industrie)

Gérer les abords du littoral en limitant les conflits d'usage

- **Préserver les écosystèmes littoraux, et notamment maintenir ou restaurer les milieux aux abords des plages**
- **Aménager des espaces dédiés** (plages, ports…) **aux différentes fonctions en milieu urbain et préserver les différentes activités en mer**

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3

L'amélioration de la qualité des déplacements, tant pour le transport du fret en lien avec l'activité industrialo-portuaire que pour la mobilité des employés et des habitants

Recommandations

Améliorer l'accessibilité au territoire, le développement de tous les modes de mobilité (fluvial, ferré, routier…) et des infrastructures qui leur sont liées

- **Améliorer la desserte du secteur en encourageant la mise en place d'une offre performante en transports collectifs interurbains, interconnecter les lignes et les rendre accessibles grâce au développement des pôles d'échanges multimodaux**
- **Affirmer le rôle structurant des 2 lignes ferrées de la Côte Bleue et Fos-Miramas pour les déplacements contraints :** encourager la modernisation des lignes, l'organisation du rabattement vers les gares, le partage des fuseaux entre le fret et les passagers.
- **S'appuyer sur le réaménagement du PEM de Croix Sainte** pour améliorer la desserte en transport en commun des bassins Ouest
- **Faciliter l'accessibilité aux pôles universitaires d'Aix et Marseille** notamment et aux pôles de formation sur le territoire
- **Aménager des aires de covoiturage et d'échange intermodal**
- **Développer des réseaux cyclables entre Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc, Saint Mitre et Istres dans la continuité de l'itinéraire cyclable Via Rhôna,** pour les déplacements domicile – travail et ceux liés aux loisirs/tourisme et **aménager une piste cyclable entre Port-Saint-Louis et Distriport**
- **Aménager les espaces publics des centres et autres espaces stratégiques au profit des modes actifs** pour diminuer l'usage de la voiture

DOCUMENT DE TRAVAIL

GOLFE DE FOS
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3 (suite)

L'amélioration de la qualité des déplacements, tant pour le transport du fret en lien avec l'activité industrialo-portuaire que pour la mobilité des employés et des habitants

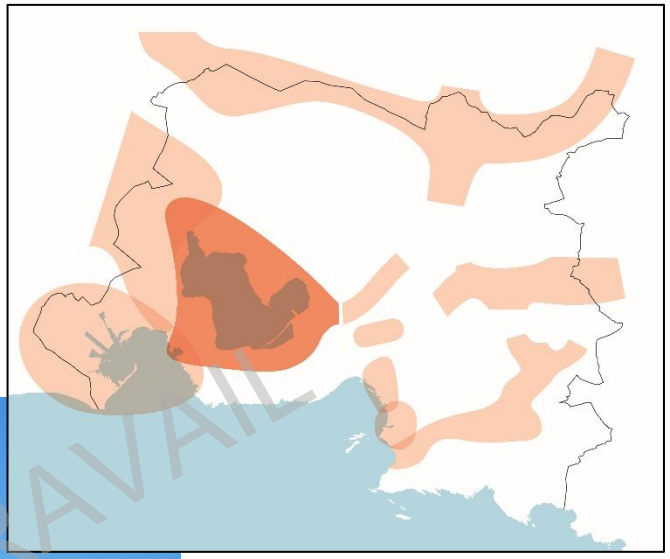
Recommandations (suite)

Organiser la desserte logistique des zones industrielles et d'activités (notamment pour libérer le territoire du trafic du transit avec les pôles économiques et les carrefours logistiques qui constituent l'hinterland du port)

- **Compléter le réseau viaire structurant afin d'améliorer l'accessibilité aux bassins Ouest du GPMM et des communes environnantes** (liaison Fos- A54, contournement de Martigues – Port-de-Bouc)
- **Fluidifier et sécuriser l'accès routier** (réaménagement de la RD 268 et de la RN 568 sur la partie ZIP de Fos,…)
- **Améliorer les conditions d'accessibilité sur le Chenal de Caronte pour les poids lourds, les transports collectifs et les modes actifs, organiser le rabattement vers les gares de Croix-Sainte et Port-de-Bouc**
- **Favoriser la décarbonation du transport routier par l'implantation de stations multi énergies** et encourager l'évolution des motorisations des véhicules
- **Renforcer massivement le développement du fret ferroviaire :** jonction ferroviaire entre les terminaux à conteneurs, poursuite des chantiers de transport combiné rail-route de Modlalys et de la zone du Ventillon, nouveaux ITE (ZSP2, etc…), augmentation de la capacité à terme de la voie ferrée Vigueirat Gravelau…
- **Préserver et développer les emprises ferroviaires existantes afin de favoriser la mise en œuvre des services de fret,** y compris sur les tronçons Fos-Clésud et Lavéra-Lavalduc, et en préservant les habitants des nuisances sonores notamment (Miramas, Istres,…).
- **Développer le trafic fluvial sur le Rhône** et les infrastructures pour le fret fluvial en lien avec le fret maritime et continental
- **Améliorer les conditions d'accessibilité au Pôle nautisme de la presqu'ile du Mazet, au pôle d'activités de Malebarge 2, au Chenal de Caronte pour les poids lourds, organiser le rabattement vers les gares de Croix-Sainte et Port-de-Bouc notamment**

DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE





DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE

CONSTATS/PRINCIPALES PARTICULARITES



DOCUMENT DE TRAVAIL

Un lieu métropolitain à haute valeur paysagère

- Des paysages aux ambiances contrastées : espaces naturels / zones humides / territoires agricoles / villages perchés / industries lourdes / infrastructures routières
- un symbole paysager emblématique et un espace naturel accueillant une biodiversité sensible mais avec un état écologique fragilisé



Une présence encore notable pour l'agriculture méditerranéenne

- Principaux espaces de productions dans la plaine de Berre (delta de l'Arc)/sur les plaines de Châteauneuf-les-Martigues et Saint-Julien : vignobles et terres arables + activités aquacoles/conchylicoles

Un littoral et un patrimoine attractif

- Des activités touristiques fortement saisonnières axées sur les activités balnéaires, de loisirs et de plaisance : extension de port de plaisance en cours + divers exemples de requalification des abords de l'étang
- Atout du patrimoine bâti pour le développement du tourisme



DOCUMENT DE TRAVAIL

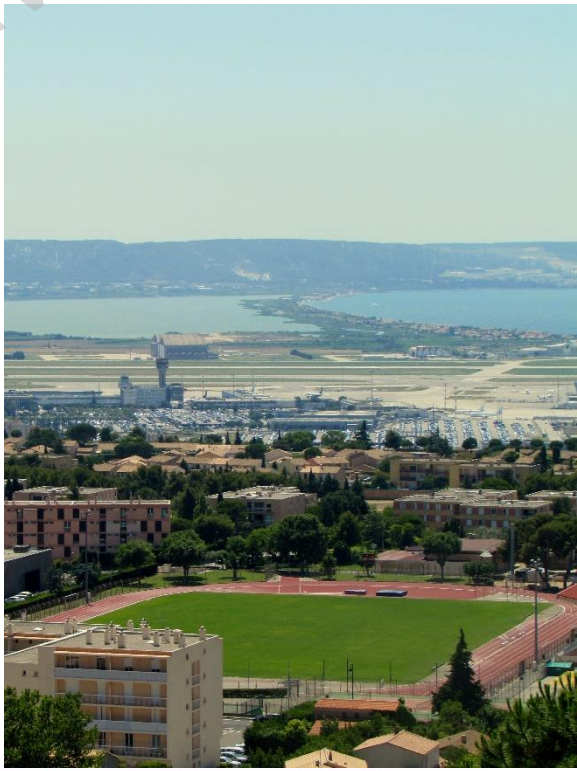
Des mobilités organisées autour de 2 grands bassins

- Davantage de déplacements à l'échelle du bassin de vie et de la proximité qu'à l'échelle métropolitaine
- Une bonne accessibilité routière (A7/A55/RD113/RD9) ayant permis un important développement économique et résidentiel
 →support de grands flux métropolitains et régionaux générant des contraintes de mobilités importantes
- Une rive Est impactée par l'activité du GPMM



Une faible attractivité résidentielle

- Une mobilité et une activité résidentielle globalement faibles
- Un lien Emploi / Logement fort : peu d'actifs travaillent dans leur commune mais lieu d'emploi à proximité
- De grands sites d'habitat social : 14 quartiers QPV



DOCUMENT DE TRAVAIL

Des moteurs économiques et industriels qui évoluent

- Un des pôles d'emplois principaux de la Métropole : environ 90 000 ESP
 → aéronautique/chimie-pétrochimie/logistique
- + 13 000 emplois liés à l'aéronautique/8650 emplois sur Airbus hélicopters, complété à l'Ouest par le pôle Jean Sarail
- Activités industrielles pétrochimiques et chimiques au Sud (moins de 4000 emplois) : Lavéra/LyondellBasel + Total Raffinage sur la Mède
 → **devenir et reconversion des sites ?**
- Activités liés aux transport/logistique/l'entreposage sur Miramas/Vitrolles/Rognac/Berre l'étang
- Développement d'un pôle d'excellence de cinéma à Martigues
- **offre de foncier faible et impératif du ZAN : consommation d'espace et paysage** = priorité à la requalification/reconversion….





Un cumul de risques et nuisances

- Plusieurs établissements à risque (raffinage/pétrochimie fine, métallurgie..) + corridors de transports de matières dangereuses

DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE
ENJEUX

1. La protection, la restauration et la valorisation des paysages et des ensembles lacustres, naturels et littoraux

2. Le positionnement de l'étang de Berre comme destination de loisirs des Métropolitains et le développement de l'offre touristique

3. L'amélioration de l'accessibilité routière et le développement d'un réseau de mobilité plus performant

4. L'inscription du territoire dans la transition énergétique par le renouvellement de l'outil productif et l'optimisation des zones d'activités

5. L'affirmation et la pérennisation du potentiel de production agricole de l'Étang de Berre ainsi que la protection de la pêche

6. L'encadrement du développement urbain afin de veiller à la qualité de vie des habitants

DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1

La protection, la restauration et la valorisation des paysages et des ensembles lacustres, naturels et littoraux

Recommandations

Protéger et restaurer les milieux naturels et leurs fonctions écologiques

- **Poursuivre les actions visant au retour de l'équilibre global de l'étang à l'échelle du grand bassin versant (**SDAGE, feuille de route multi partenariale étang de Berre)
- **Poursuivre les actions visant à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux naturels des étangs de Berre et de Bolmon**, tout en préservant les besoins en production d'énergie hydraulique et les équilibres écologiques de la Basse-Durance
- **Poursuivre la mise en conformité des systèmes de traitement des eaux usées à l'échelle du bassin versant**
- **Encourager la mise en œuvre d'un SAGE de l'étang de Berre, gérer la ressource en eau**
- **Restaurer et valoriser les fonctionnalités des milieux aquatiques, les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau et zones humides**
- **Préserver les écosystèmes littoraux**
- **Identifier, protéger et restaurer les zones humides et leurs abords,** en cohérence avec le futur plan de gestion stratégique des zones humides de la Métropole
- **Affirmer des limites d'urbanisation claires et lisibles**
- **Préciser, protéger et/ou restaurer les corridors écologiques** terrestres et aquatiques pour assurer leurs fonctions
- **Préserver voire renforcer les fonctions écologiques des espaces de perméabilités**
- **Affirmer le potentiel agricole du pourtour de l'Étang de Berre** (plaine de l'Arc, …)
- **Renforcer le rôle de l'agriculture dans la préservation et la restauration des écosystèmes et maîtriser les pollutions des cours d'eau issues des activités agricoles**
- **Prendre en compte le risque incendie présent notamment au sein des massifs en aménageant leurs lisières et en réduisant la vulnérabilité des personnes au risque** (maîtrise des zones urbanisées à proximité des massifs)
- **Prendre en compte le risque inondation, notamment dans la plaine de l'Arc et le bassin versant du Raumartin** dans l'aménagement et la valorisation des cours d'eau et de leurs abords

DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1 (suite)

La protection, la restauration et la valorisation des paysages et des ensembles lacustres, naturels et littoraux

Recommandations (suite)

Restaurer, protéger et valoriser les paysages des abords de l'étang de Berre et les paysages de l'eau

- **Protéger et mettre en valeur les rives des étangs :** aménagement de liaisons douces, création d'une continuité des sentiers littoraux, valorisation du GR2013 et des voies vertes bordant l'étang, développement maîtrisée d'offres touristiques, maintien d'une proximité visuelle...
- **Pérenniser la matrice des reliefs qui bordent l'étang** en mettant en place une protection des crêtes vis-à-vis de l'urbanisation et en délimitant et réglementant des espaces de transition dans les documents d'urbanisme
- **Valoriser les infrastructures patrimoniales** (pont, viaduc, pont Flavien, aqueduc du point de l'horloge à Saint Chamas…)
- **Protéger et mettre en valeur les ports de plaisance et de pêche**
- **Faciliter la découverte des paysages à partir du sentier du littoral qui relie les rives de l'étang de Berre au golfe de Fos**

Prendre en compte le paysage dans les choix d'aménagement et de planification notamment par la mise en place d'une stratégie intercommunale cohérente et partagée

- **S'appuyer sur le grand paysage de l'étang et les paysages de l'eau dans les choix d'aménagement**
- **Qualifier et travailler la qualité paysagère des interfaces, lisières et espaces de transition entre espaces urbains, naturels et agricoles pour leur multifonctionnalité, en s'appuyant sur les fiches actions proposées dans le plan de paysage métropolitain** : délimitation des espaces de transition dans les documents d'urbanisme, valorisation du paysage, gestion des risques, accès aux espaces agricoles et naturels, maintien des perméabilités écologiques, …

DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2

Le positionnement de l'étang de Berre comme destination de loisirs des Métropolitains, le développement de l'offre touristique

Recommandations

Valoriser l'image de l'étang de Berre

- Proposer un label « Étang de Berre » pour les destinations touristiques.
- S'appuyer sur la revalorisation de l'image de l'Étang de Berre pour optimiser / développer des équipements pour structurer une filière touristique et nautique

Encadrer et faire cohabiter les activités de pêche et de plaisance

- Trouver un équilibre d'usage pêche / plaisance dans les ports
- Optimiser les capacités d'accueil existantes et développer des « anneaux » de plaisance dans les projets d'extension de port

S'appuyer sur les cheminements doux et poursuivre leur développement

- Finaliser la « boucle » du sentier du littoral autour de l'étang de Berre
- Relier le sentier du littoral aux hébergements et points d'attractivité touristiques (grands sites et parcs), aux ports et aux plages, et donner accès à la fois au littoral et aux collines, massifs et restanques

Aménager les abords de l'étang en préservant et restaurant les paysages et les écosystèmes

- Développer et aménager les zones de baignade et structurer le développement des activités de loisirs et nautiques
- Renaturer et requalifier ponctuellement le paysage là où il a été dégradé, en priorité là où des corridors écologiques sont à restaurer et valoriser

Penser les aménagements littoraux pour les usages touristiques comme pour les usages quotidiens, dans le respect du site

- Développer une navette maritime pour faciliter les déplacements quotidiens.
- Développer un tourisme convivial et de proximité, organiser les conditions d'accès au littoral et limiter les conflits d'usage.

DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3

L'amélioration de l'accessibilité routière et le développement d'un réseau de mobilité plus performant

Recommandations

Favoriser le développement des transports en commun pour offrir une alternative efficace à l'utilisation de la voiture et améliorer le cadre de vie

- **Accompagner la mise en place d'une offre performante de transports en commun urbains et interurbains**
- **Encourager l'usage des autres modes alternatifs à la voiture individuelle**
- **Optimiser les voies ferrées existantes** pour une amélioration du partage entre le fret et le passager
- **Anticiper la réouverture de la ligne de train Aix-Rognac et les projets nationaux de « RER métropolitains »**
- **Développer le fret ferroviaire**, en s'appuyant notamment sur les études lancées par la Métropole et les projets en cours

Mettre en cohérence la mobilité et le développement urbain résidentiel et économique

- **Favoriser le développement urbain en cohérence avec le développement des réseaux de transport collectifs** et notamment autour des PEM urbains et des gares.
- **Améliorer les conditions d'accès en transport en commun aux secteurs d'activités**

Améliorer la multimodalité

- **Améliorer l'accessibilité et la desserte de l'aéroport** notamment en transports en commun
- **Renforcer l'accessibilité à la gare SNCF de Vitrolles-Aéroport Marseille Provence (VAMP)**, pour en faire une gare majeure à l'échelle métropolitaine
- **Interconnecter les lignes et réseaux interurbains et les rendre** accessibles par le développement et le renforcement des pôles d'échanges multimodaux et des gares

Compléter et hiérarchiser le réseau viaire

- **Réaliser la liaison Fos-A54 et le contournement de Martigues / Port-de-Bouc**
- **Transformer les séquences de voiries actuelles en boulevard urbain multi modal** (RN568, RN569…)
- **Hiérarchiser et repenser le maillage de voirie** pour désengorger les centres villes

DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 4

L'inscription du territoire dans la transition énergétique par le renouvellement de l'outil productif et l'optimisation des zones d'activités

Recommandations

Conforter la présence industrielle et son écosystème et accompagner sa reconversion notamment dans un objectif de réduction des nuisances et pollution

- **Développer les filières d'excellences (aéronautique, énergies…) et accompagner les pôles de** formation tels que le campus régional des métiers et des qualifications de l'industrie du futur/pôle Henri Fabre et techno centre à Marignane.
- **Accompagner la décarbonation, la transition énergétique et l'économie circulaire** au sein des grands sites industriels, aéroportuaires et logistiques.

Optimiser et développer le foncier économique

- **Conforter les principaux pôles d'activités économiques** tels que les Estroublans…
- **Optimiser le foncier disponible dans les principales zones d'activités, permettre leur densification, produire du foncier économique équipé directement disponible**
- **Développer une offre économique dynamique sur le secteur des rives nord de Caronte (Provence Studio, la filière cinématographique, hangars Verminck…) en s'appuyant sur le PEM + gare de Croix Sainte**

Poursuivre la transition énergétique et écologique

- **Gérer la ressource en eau** : étudier les opportunités concernant l'utilisation des eaux du canal EDF en matière de production d'énergie renouvelable, de valorisation de l'eau douce pour l'industrie, l'agriculture et l'alimentation en eau potable
- **Accélérer le couplage photovoltaïque / mobilité pour les grandes aires de stationnement**
- **Accélérer la transition écologique et énergétique des activités industrielles**
- **Permettre l'accès à l'eau pour des systèmes thermiques en Energie Renouvelable**
- **Privilégier les projets de thalassothermie et utiliser le fort potentiel de géothermie profonde au sud-est de l'étang.**

Veiller à réduire les nuisances et pollutions générées par les activités économiques, notamment industrielles (émissions de gaz à effet de serre, pollution des eaux et du sol, risques technologiques, impact de l'aéroport) ainsi que l'exposition des populations à ces nuisances

DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 5

L'affirmation et la pérennisation du potentiel de production agricole aux abords de l'Étang de Berre ainsi que la protection de la pêche

Recommandations

Favoriser et valoriser une agriculture de proximité et respectueuse de l'environnement

- **Affirmer l'identité agricole du territoire et développer la valorisation des produits locaux** notamment par le biais des circuits courts
- **Accompagner le territoire vers une production agricole raisonnée et biologique,** afin de réduire les intrants et de concourir à l'objectif de restauration du bassin versant

Protéger les terres, maintenir et développer les activités agricoles

- **Eviter l'urbanisation des surfaces agricoles irriguées ou irrigables localisées au sein de l'enveloppe agricole** (cf : DOO)
- **Assurer le maintien des grandes filières productives et promouvoir le développement des activités agricoles** en veillant à leur compatibilité avec la fragilité du milieu et la qualité des sols, en particulier au sud de l'étang de Bolmon
- **Délimiter les espaces agri-urbains au sein des plaines** (Châteauneuf-les-Martigues, Berre-l'Etang, Saint-Pierre, Saint-Julien, Crau) **et les inscrire dans les documents d'urbanisme**

Maintenir et développer les activités de pêche

- **Protéger la pêche traditionnelle de l'Étang de Berre dite « aux petits métiers »**
- **Limiter les conflits d'usage dans les zones de pêche et trouver un équilibre pêche / plaisance dans les ports**
- **Conforter et développer les pôles de services et d'équipements liés à la pêche**

DOCUMENT DE TRAVAIL

ETANG DE BERRE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 6

L'encadrement du développement urbain afin de veiller à la qualité de vie des habitants

Recommandations

Mettre en cohérence toutes les composantes du territoire et privilégier la proximité

- **Favoriser un développement urbain cohérent** avec les enjeux environnementaux, l'habitat, l'offre d'emplois et le développement des réseaux de transports collectifs à l'échelle du bassin de vie
- **Organiser l'accueil des nouveaux habitants à l'échelle du bassin de vie de l'Étang de Berre**
- **Poursuivre et amplifier la revitalisation des centres villes** (commerces, services, équipements…)
- **Veiller à ne pas accroître les enjeux humains et économiques dans les espaces littoraux potentiellement soumis à la submersion marine, au recul du trait de côte…**

Limiter la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers et l'artificialisation du sol

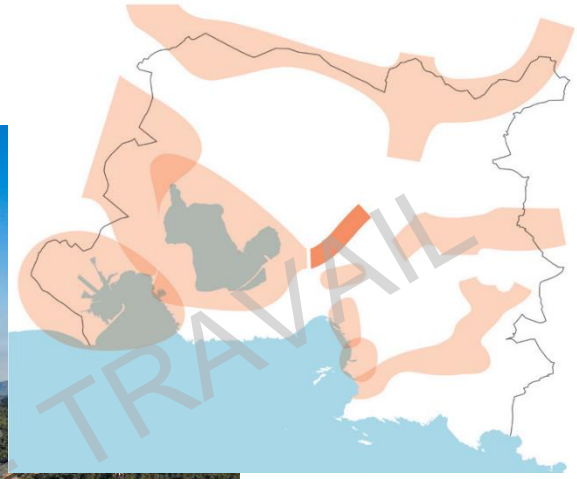
- **Favoriser le renouvellement urbain, accentuer l'intensification urbaine ciblée et encadrer les projets en extension**
- **Définir les limites de l'urbanisation** pour maîtriser l'étalement urbain, ne pas aggraver la fragmentation des milieux et intégrer les contraintes du territoire
- **Améliorer la perméabilité des sols des espaces urbains futurs et existants,** en favorisant la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert, en favorisant la désimperméabilisation et la désartificialisation des sols
- **Identifier, lorsque cela est possible, des périmètres de renaturation et de compensation écologique et de dépollution**

Assurer la qualité architecturale, paysagère, environnementale et urbaine des aménagements et constructions

- **Mieux encadrer la programmation, la qualité architecturale, l'insertion urbaine des programmes d'habitat neuf**
- **Soigner la qualité paysagère des espaces d'interface**, en cohérence avec les objectifs du plan de paysage métropolitain
- **Préserver et valoriser le patrimoine bâti.**

DOCUMENT DE TRAVAIL

AIX SUD / CABRIES / VITROLLES





Source © AMP - François Moura
Titre : Massif de l'Arbois



Source : © AMP – François Moura
Titre : Gare Aix-en-Provence TGV

DOCUMENT DE TRAVAIL

AIX SUD / CABRIES / VITROLLES

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- **Une position stratégique, entre deux grands pôles urbains** (Aix-en-Provence et Vitrolles), **ouvert à l'international** (Gare TGV et l'aéroport)**, et jouissant d'une attractivité économique et résidentielle**

- **Un espace économique majeur de la Métropole et un secteur en développement**

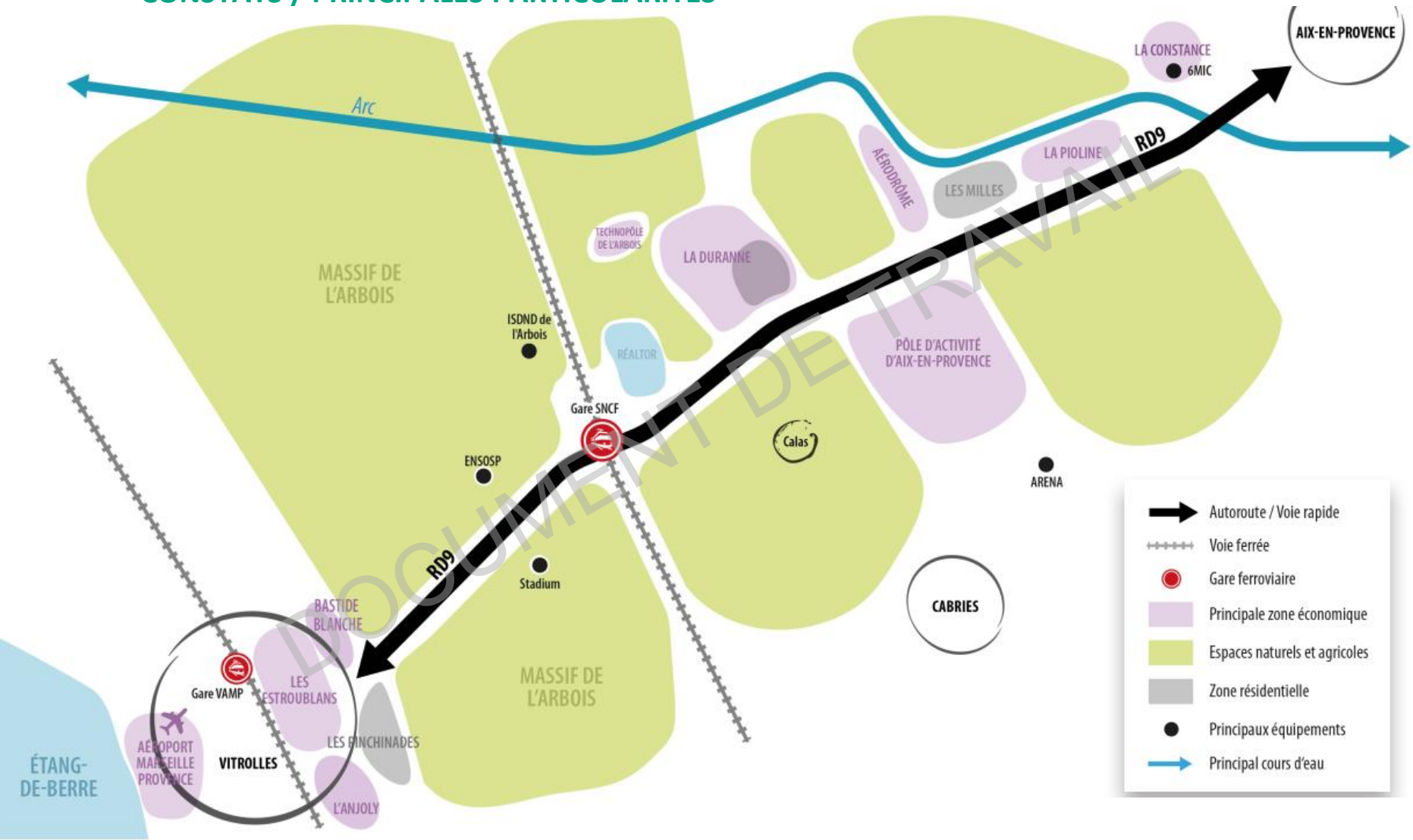
- La présence d'un **réservoir de biodiversité métropolitain** (le Massif de l'Arbois)**, de l'Arc et d'une grande variété de paysage**

- **Mais un territoire dont l'équilibre urbain et environnemental est fragilisé** : par une problématique de saturation routière, par la présence de risques naturels et technologiques et par les projets de développement au regard de la qualité des espaces naturels contigus

DOCUMENT DE TRAVAIL

AIX SUD / CABRIES / VITROLLES

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS



DOCUMENT DE TRAVAIL

AIX SUD / CABRIES / VITROLLES

LES ENJEUX

I. **Une stratégie claire d'organisation du développement urbain et la recherche d'un équilibre avec les composantes environnementales et du cadre de vie**

II. **L'affirmation du rayonnement des polarités économiques majeurs (Pôle d'activités d'Aix En Provence, me Technopôle de l'Arbois, les Estroublans…) en soutenant les filières du territoire**

III. **La préservation et la valorisation des espaces naturels identitaires et de l'agriculture (massif de l'Arbois, plaine des Milles…)**

DOCUMENT DE TRAVAIL

AIX SUD / CABRIES / VITROLLES

ENJEUX I : Une stratégie claire d'organisation du développement urbain et la recherche d'un équilibre avec les composantes environnementales et du cadre de vie

RECOMMANDATIONS :

- Rechercher un **équilibre entre la préservation des composantes de l'environnement et les besoins du territoire**
 - S'appuyer sur les projets structurants (la Constance, la Duranne…) pour étoffer l'offre en logement et développer les équipements et services de proximité
 - Valoriser la porte d'entrée métropolitaine représentée par la gare TGV intégrant les enjeux environnementaux, économiques et la nécessaire qualification des espaces environnants, contribuant à la vitrine et à l'image de la Métropole.
 - Accompagner l'évolution du site et du bâtiment du Stadium de Vitrolles.

- **Garantir des conditions d'accessibilité et de mobilité plus performantes**
 - Développer des modes de déplacements alternatifs à la voiture et organiser l'accès routier aux PEM,
 - Maintenir la fonctionnalité de la ligne ferroviaire Aix-Rognac et de ses abords,
 - Améliorer l'accès aux pôles d'emplois et détourner les flux de circulation des cœurs de village (Cabriès-Calas…) et renforcer le réseau routier (déviation de Saint-Pons, liaison RD9-D60A…)
 - Développer un réseau vélo structurant
 - Renforcer la gare de VAMP pour en faire une gare majeure à l'échelle métropolitaine

DOCUMENT DE TRAVAIL

AIX SUD / CABRIES / VITROLLES

ENJEUX II : L'affirmation du rayonnement des polarités économiques majeurs (Pôle d'activités d'Aix En Provence, le Technopôle de l'Arbois, les Estroublans…) en soutenant les filières du territoire

RECOMMANDATIONS :

- **Accompagner le développement des filières d'excellence** dans les sites économiques majeurs du secteur,

- **Renforcer les capacités de gestion du site majeur de la gare TGV** en développant un espace économique spécifique.

- **Maintenir la vocation et favoriser la requalification, la réhabilitation et la densification** des grandes zones commerciales existantes (La Pioline, Grand Vitrolles...)

- **Répondre aux enjeux de décarbonation** du territoire en renforçant les capacités de traitement de l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux), en poursuivant l'engagement vers l'autonomie énergétique, notamment par la valorisation énergétique des déchets

DOCUMENT DE TRAVAIL

AIX SUD / CABRIES / VITROLLES

ENJEUX III : La préservation et la valorisation des espaces naturels identitaires et de l'agriculture (massif de l'Arbois, plaine des Milles…)

RECOMMANDATIONS :

- **Préserver le fonctionnement du réservoir de biodiversité du massif de l'Arbois**
 - Protéger et/ou restaurer les liaisons écologiques structurantes assurant une connexion entre le massif de l'Arbois et les grands espaces naturels voisins (massif de la Nerthe-l'Estaque, le massif de l'Étoile-Garlaban et la chaîne de la Fare).
 - Conforter les secteurs cultivés à fort intérêt environnemental situés dans le massif de l'Arbois, en particulier les activités pastorales, favorables à la gestion du risque incendie et à l'entretien des paysages.
 - Permettre le maintien et le développement des productions sylvicoles.
 - Sécuriser l'approvisionnement en eau et éviter les conflits d'usage (agriculture, habitat, économie…).

- **Réduire la vulnérabilité du territoire face aux risques** (notamment inondation et feu de forêt) en favorisant une gestion intégrée des risques dans les projets de développement)

- **Maintenir l'activité agricole** (notamment les plaines des Milles à Aix-en-Provence et de Lagremeuse à Cabriès, le vallon de Valbacol, les vallées du Bondon, du Gros Pin, des Pradaux – Salvarenque à Vitrolles…) pour leurs qualités productives (circuit courts), la gestion du risque inondation, le maintien des paysages et coupures d'urbanisation…

DOCUMENT DE TRAVAIL

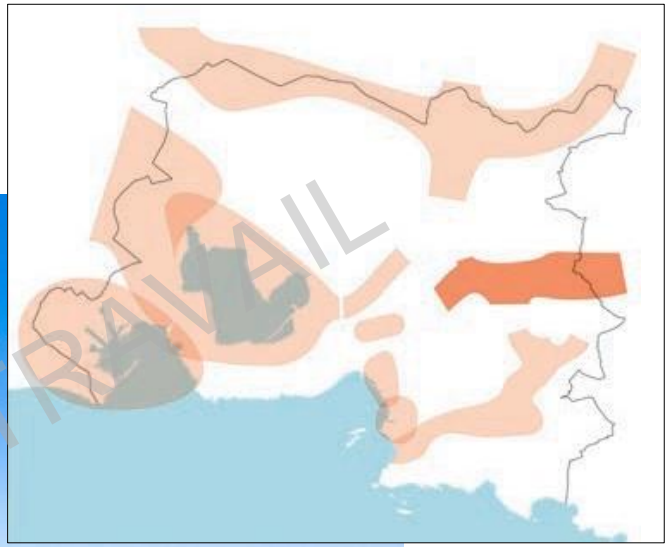
ENJEUX III : La préservation et la valorisation des espaces naturels identitaires et de l'agriculture (massif de l'Arbois, plaine des Milles…)

RECOMMANDATIONS :

- **Préserver la grande variété de paysages ainsi que leurs relations de co-visibilités**
 - Limiter l'impact des aménagements sur les points de vue remarquables qu'offre la RD 9, notamment sur Sainte-Victoire, le lac du Réaltor, le plateau de l'Arbois, l'Étang de Berre… ;
 - Pérenniser l'identité paysagère de Valbacol, représentative du plateau de l'Arbois, en soutenant l'activité agricole,
 - Affirmer des coupures d'urbanisation claires et lisibles
 - Préserver les lignes de crêtes et leur perception notamment en bordure du plateau de l'Arbois ;
 - Qualifier et travailler la qualité paysagère des interfaces entre espaces urbains, naturels et agricoles pour leur multifonctionnalité (massif de l'Ar- bois / La Duranne, plaine des Milles / PAAP…) ;

DOCUMENT DE TRAVAIL

GARDANNE / HAUTE VALLÉE DE L'ARC





DOCUMENT DE TRAVAIL

Source : © AMP – François Moura
Titre : **Secteur à enjeux**
Gardanne / Haute Vallée de l'Arc

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITES

- **Un territoire structuré en deux sous-entités géographiques**, reliées par l'Arc, des infrastructures routières, des paysages remarquables ainsi qu'une composante industrielle forte du territoire qui aborde des dynamiques de mutations profondes.

- **Un continuum urbain au caractère diffus,** notamment à l'ouest, qui tend à se développer et à se banaliser.

- **Un territoire parcouru par de grands axes de déplacement,** favorisant la mobilité routière et engendrant des flux conséquents

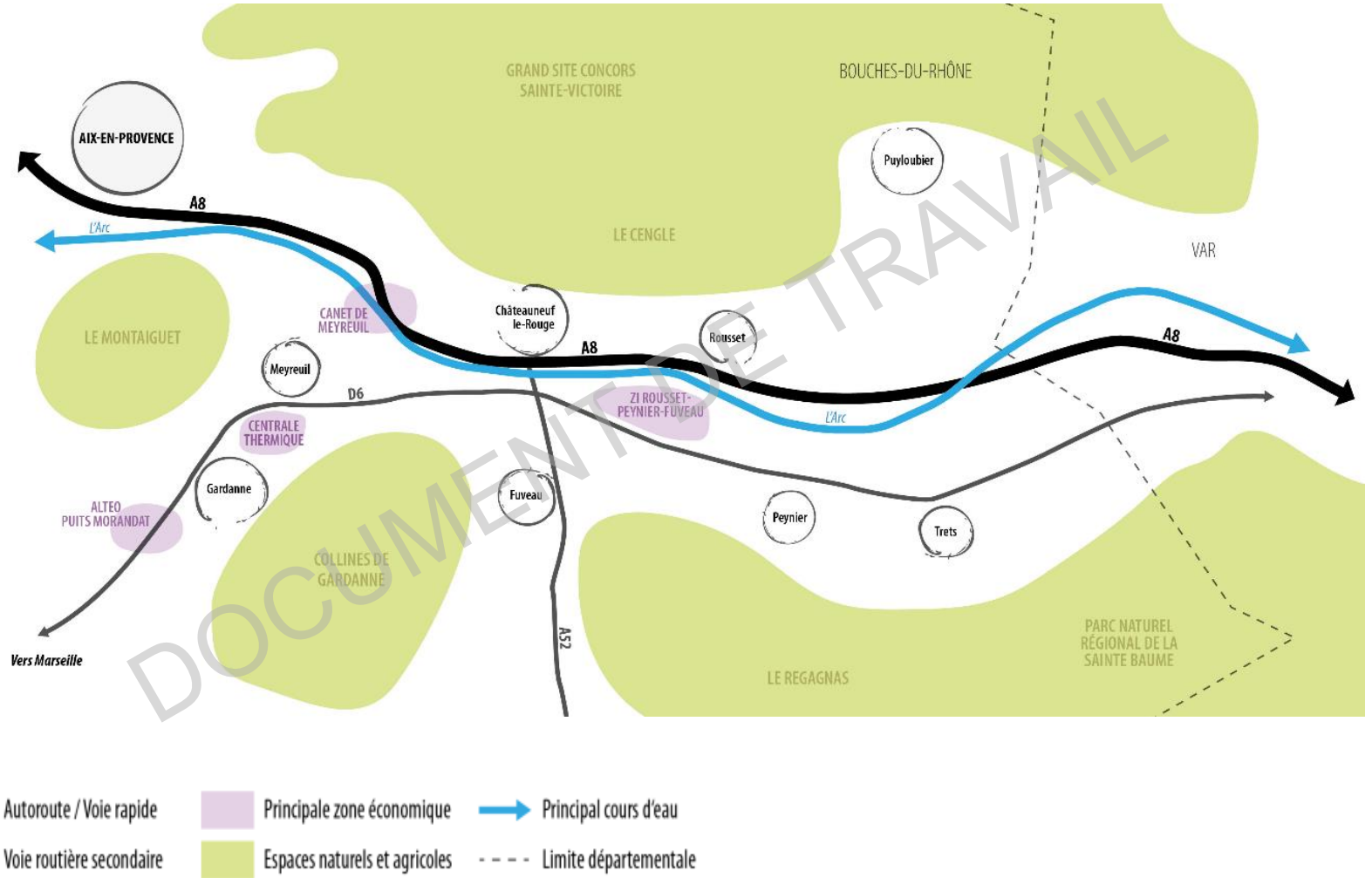
- **Une mosaïque d'espaces supports de biodiversité**, dans les massifs boisés, au niveau du bassin hydrographique de l'Arc et au sein des espaces agricoles, soumis à la pression urbaine et à des sources de pollutions.

- **Une vallée agricole bénéficiant de terroirs de qualité et à forte valeur ajoutée** (viticulture, céréales, maraîchage), fragilisés face au développement urbain.

DOCUMENT DE TRAVAIL

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITES



DOCUMENT DE TRAVAIL

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

LES PRINCIPAUX CONSTATS

➢ **Un territoire structuré par l'Arc** et par une variété de paysages, notamment remarquables naturels, agricoles et industriels

- **Un fleuve côtier qui prend sa source au mont Aurélien**, et possède un réseau hydrographique très développé sur la Haute Vallée.
- **Une richesse écologique majeure le long de l'Arc**, de sa ripisylve et ses affluents ainsi que dans les principaux massifs considérés comme des éléments structurants de la TVB en tant que réservoirs de biodiversité.
- **Un fleuve** soumis à des pressions sur les milieux aquatiques et la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.
- **Des cours d'eau** localement contraints par l'urbanisation et les aménagements en zones agricoles.

…

DOCUMENT DE TRAVAIL


L'Arc

© AUPA


La barre du Cengle et la montagne Sainte Victoire

© AMP – François Moura

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

LES PRINCIPAUX CONSTATS

- **Une qualité des cours d'eau altérée**, notamment en période d'étiage (nutriments, pesticides)
- **Une proximité avec le site majeur** du territoire est-métropolitain, représenté par le **Grand Site Concors Sainte-Victoire**, qui marque le grand paysage
- **Des paysages fragmentés** entre espaces naturels, plaine agricole cultivée, petites villes et villages, ainsi que des sites industriels majeurs
- **Un paysage marqué par les grandes infrastructures :** héritage des activités minières, activités de production d'énergie et infrastructures routières majeures
- **Un territoire marqué par l'agriculture**, les grands paysages agricoles remarquables du piémont de la Haute Vallée de l'Arc et ceux plus communs.
- **Des perméabilités écologiques** identifiées dans les espaces agricoles et dans les espaces naturels interurbains

DOCUMENT DE TRAVAIL


© Altivue
Le Regagnas


© AUPA
Grandes infrastructures industrielles

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

LES PRINCIPAUX CONSTATS

➢ Un territoire traversé par de grands axes de circulation et organisé en deux entités géographiques

- **Un secteur organisé en deux sous-entités géographiques** : la plaine de Gardanne-Meyreuil à l'ouest et la Haute Vallée de l'Arc à l'est. Le territoire de Gardanne représente l'ouverture sur l'axe Aix-Marseille / relié à la Vallée de l'Arc par des liens historiques et fonctionnels et par des enjeux partagés.
- **Un secteur aux multiples identités** : identité agricole à l'extrémité est / identité mixte agricole et industrielle au centre / identité urbaine marquée par le résidentiel et l'industrie à l'extrémité ouest / identité urbaine et rurale des villes et villages.
- **Une desserte par les grands axes de transport routier** (A8 / A52 / D6 / D7), par le ferroviaire (PEM Gardanne, voie désaffectée Gardanne-Carnoules), PEM existants ou en projet. Un **réseau routier saturé sur certains axes (**résidentiel, actifs des pôles économiques, flux en transit, activités de transports)
- **Un territoire assurant une articulation Var** / bassin aixois / bassin marseillais. Connexion entre Aix-en-Provence et le bassin aubagnais.

DOCUMENT DE TRAVAIL

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

LES PRINCIPAUX CONSTATS

➢ **Un territoire globalement attractif sur le plan économique et résidentiel** où les espaces agricoles et naturels sont néanmoins impactés par le développement urbain

- **Une attractivité résidentielle générale du bassin de vie** liée à un équilibre environnement / habitat / équipements / services et emplois. Entité Gardanne-Meyreuil pôle de développement, Trets pôle d'équilibre en articulation avec le Var, Fuveau et Rousset centralités résidentielles au poids économique accentué par le pôle industriel Haute vallée de l'Arc.
- **Un fonctionnement polycentrique** de plusieurs communes (Fuveau, Meyreuil, Châteauneuf-le-Rouge, Peynier)
- **L'émergence d'un continuum bâti au caractère diffus** résultant du développement urbain et économique, plus marqué à l'ouest du territoire
- **Un mitage résidentiel important des espaces naturels** : Montaiguet, collines de Gardanne, piémont du massif de Regagnas, espaces agricoles en plaine de Gardanne-Meyreuil et plaine alluviale de l'Arc.

DOCUMENT DE TRAVAIL









GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

LES PRINCIPAUX CONSTATS

➢ Un bassin structuré par différentes polarités économiques

- **Un bassin industriel historique fragilisé et aujourd'hui en pleine mutation,** à l'image des grands sites d'activités historiquement liés à l'énergie

- **Un développement plus récent et d'envergure, d'activités tertiaires** dans le secteur du Canet/La Barque et **logistiques** dans le pôle industriel de la Haute Vallée de l'Arc.

- **Un bassin structuré autour de 3 principales polarités économiques** :
 - Le pôle industriel et tertiaire de Gardanne-Meyreuil
 - Le pôle industriel de Rousset-Peynier-Fuveau
 - Le pôle tertiaire en développement au Canet de Meyreuil et La Barque

- **Un territoire attractif** à l'entrée du bassin économique aixois, permettant des connexions facilitées par les grands axes autoroutiers (A8/A52) ainsi que les espaces économiques limitrophes : département du Var, bassin aubagnais, bassin marseillais.

- **La grande plaine alluviale de la Vallée de l'Arc :** cultures céréalières, maraîchères et à forte valeur ajoutée (viticulture en AOC), facteur de rayonnement économique et d'attractivité touristique.









DOCUMENT DE TRAVAIL

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

LES PRINCIPAUX CONSTATS

➢ Un territoire marqué par les risques

- **La présence de risques naturels** (inondation, feu de forêt, miniers **et technologiques** et l'exposition à des nuisances (pollutions, bruits..) liées aux installations industrielles.

- **Des installations industrielles en transition vers des activités moins polluantes :** mutations technologiques, mutation des énergies, vers une maîtrise des pollutions et leur réduction.

- **Des pressions sur la ressource en eau et le bassin versant de l'Arc** :
 - d'origines agricoles
 - d'origines industrielles pour la Luynes à Gardanne
 - une pression urbaine liée à l'expansion urbaine en bordure de l'Arc
 - pressions d'origines humaines sur la ressource souterraine pour la consommation d'eau

DOCUMENT DE TRAVAIL







GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

LES ENJEUX

I. **L'accompagnement des acteurs du territoire dans la transition écologique, énergétique et industrielle** en s'appuyant sur les principales polarités économiques et sur le tissu industriel, via la mutation économique engagée de certaines activités.

II. **La préservation durable de la ressource en eau**, **des milieux aquatiques** du bassin de l'Arc, de la biodiversité et des paysages, dans un contexte de changement climatique et au regard des pressions urbaines, des risques et des pollutions.

III. **La préservation et la valorisation du terroir agricole, des espaces naturels et des paysages remarquables** dans un contexte de dynamiques urbaines et notamment de mutations économiques.

IV. **La recherche d'un équilibre** entre la préservation des composantes de l'environnement et les besoins du territoire en habitat / emploi / niveau d'équipements / conditions de mobilité.

DOCUMENT DE TRAVAIL

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

ENJEUX I : **L'accompagnement des acteurs du territoire dans la transition écologique, énergétique et industrielle** en s'appuyant sur les principales polarités économiques et sur le tissu industriel, via la mutation économique engagée de certaines activités

RECOMMANDATIONS :

- **Affirmer la vocation industrielle du secteur dans un objectif de transition écologique et énergétique**
- **Rechercher un équilibre entre l'accompagnement des besoins économiques d'un secteur attractif et le cumul des pressions foncières exercées**, en particulier sur les espaces agricoles et les paysages : pôle de Gardanne-Meyreuil, pôle du Canet, pôle industriel Haute Vallée de l'Arc, ZAE de Trets
- **Maintenir la fonctionnalité de la voie ferrée entre Gardanne et la centrale thermique** pour rétablir un éventuel transit de marchandises

DOCUMENT DE TRAVAIL









GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

ENJEUX II : **La préservation durable de la ressource en eau**, **des milieux aquatiques** du bassin de l'Arc, de la biodiversité et des paysages, dans un contexte de changement climatique et au regard des pressions urbaines, des risques et des pollutions

RECOMMANDATIONS :

- **Restaurer et valoriser les fonctionnalités des milieux aquatiques, les zones humides et les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau**, notamment pour leurs fonctionnalités écologiques et dans l'objectif d'une remise en état des corridors écologiques ainsi que pour la gestion du risque inondation

- **Préserver les potentialités d'alimentation en eau pour le futur** représentées notamment par les masses d'eau souterraines du bassin de l'Arc

- **Améliorer la perméabilité des espaces urbains futurs et existants**, en favorisant une gestion intégrée des eaux de ruissellement pluvial, en favorisant la désimperméabilisation et la désartificialisation des sols, en renforçant les maillages de la nature en ville et en les connectant à la Trame Verte et Bleue

- **Réduire la vulnérabilité au risque inondation** dans la Vallée de l'Arc en encadrant le développement urbain dans les secteurs soumis aux risques, en préservant les zones d'expansion des crues dans les espaces agricoles et les espaces naturels de la Vallée de l'Arc, et en favorisant leurs multifonctionnalités

- **Limiter les pollutions et les nuisances issues des activités industrielles, tertiaires, résidentielles et du transport**, en particulier sur les composantes de l'environnement que sont les masses d'eau souterraines et superficielles du bassin de l'Arc, la trame noire et l'ensemble de la Trame Bleue du bassin versant ainsi que les zones humides









DOCUMENT DE TRAVAIL

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

ENJEUX III : **La préservation et la valorisation du terroir agricole, des espaces naturels et des paysages remarquables** dans un contexte de dynamiques urbaines et notamment de mutations économiques

RECOMMANDATIONS :

- **Préciser et protéger les coupures d'urbanisation métropolitaines et locales** dans la Vallée de l'Arc afin de conserver le potentiel foncier agricole, de maintenir les paysages ouverts ainsi que les fonctionnalités écologiques de la plaine et du piémont, entre les entités urbaines résidentielles et économiques
- **Préciser et protéger les réservoirs de biodiversités et leurs abords** (Le Montaiguet, le Cengle, le Regagnas...)
- **Délimiter les espaces agricoles productifs et les potentiels de reconquête** afin de valoriser les filières agricoles alimentaires (maraîchage, céréales), les filières à forte valeur ajoutée (viticulture, oléiculture), en instaurant des outils de protection (par exemple les ZAP de Châteauneuf-le-Rouge, Meyreuil secteur Valbrillant, Fuveau) et en organisant les filières agricoles particulières (centres équestre et pépinières) dans notamment la plaine agricole de Fuveau
- **Eviter l'urbanisation des surfaces sur les secteurs stratégiques pour l'agriculture** : cœur de production sur le piémont de la Haute Vallée de l'Arc, espaces agricoles périurbains (plaine de Gardanne, plaine de la Vallée de l'Arc), espaces agricoles à fort intérêt environnemental (jupe du Cengle, Regagnas), les terres irriguées et potentiellement irrigables







- **Prendre en compte la qualité des grands paysages, des structures paysagères remarquables du territoire** (montagne et piémont Sainte Victoire, massifs du Montaiguet, des collines de Gardanne et du Regagnas) **ainsi que les relations de covisibilités** avec ces derniers, et **trouver un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces agricoles et naturels**

DOCUMENT DE TRAVAIL

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

ENJEUX III : La **préservation et la valorisation du terroir agricole, des espaces naturels et des paysages remarquables** dans un contexte de dynamiques urbaines et notamment de mutations économiques

RECOMMANDATIONS :

- **Maintenir des ouvertures sur le paysage**, tout particulièrement dans les secteurs de sensibilité paysagère, aux abords de la D7n, au niveau des points perspectifs sur le paysage, en limitant notamment le développement urbain dans ces espaces

.

- **Veiller à la qualité paysagère des interfaces entre espaces urbains et naturels/agricoles** pour les nouveaux secteurs d'extension de l'urbanisation, améliorer les franges urbaines existantes en affirmant notamment en évitant le mitage urbain dans les massifs (pour des aspects paysagers et d'exposition au risque) et en préservant les coupures d'urbanisation

- **Assurer la protection et la mise en valeur des espaces naturels périurbains**, et notamment le Montaiguet et les collines de Gardanne, insérés dans un tissu urbain existant, et organiser l'accessibilité au public.

- **Préserver et valoriser les paysages remarquables, développer l'accessibilité au public** (l'Arc et ses abords, le piémont viticole, les itinéraires de découverte)

- **Favoriser les énergies renouvelables** produites à partir d'une ressource locale, notamment solaire et photovoltaïque (en zones d'activités), bois (centrales biomasses) et méthanisation (mutualisation avec les filières agricoles)

- **Encadrer l'implantation des infrastructures de production** en évitant les coteaux et les versants à fort enjeux paysagers, priorisant les espaces déjà artificialisés ou anthropisés, maximisant leur « transparence » à l'égard des continuités écologiques, ne portant pas atteinte aux capacités productives des espaces agricoles







DOCUMENT DE TRAVAIL

GARDANNE / HAUTE VALLEE DE L'ARC

ENJEUX IV : **La recherche d'un équilibre** entre la préservation des composantes de l'environnement et les besoins du territoire en habitat / emploi / niveau d'équipements / conditions de mobilité

RECOMMANDATIONS :

- Conforter le rôle structurant de la polarité Gardanne-Meyreuil (pôle de développement de l'armature urbaine) **et dynamiser les petites villes et villages** de la Haute Vallée de l'Arc
- **Renforcer la polarité de Trets** (pôle d'équilibre de l'armature urbaine) en complémentarité des actions du programme Petites Villes de Demain
- **Rechercher un équilibre habitat-emploi** au sein du bassin de la Haute Vallée de l'Arc notamment en favorisant le développement urbain au cœur des principales centralités.
- **Améliorer la desserte du secteur par le réseau de transports collectifs**
- **Fluidifier le trafic issu du résidentiel et des activités économiques**, notamment par la création d'un barreau de liaison entre l'A8 et la D6 (contournement du hameau de La Barque)
- **Structurer un réseau vélo** intégrant une liaison Aix/pôle industriel de Rousset-Peynier-Fuveau/Trets, **développer les modes actifs au sein de la ZI**
- **Maintenir la "fonctionnalité" de la voie ferrée Gardanne-Carnoules à tout type d'usage** (loisir/tourisme, transport de voyageurs, marchandises…)
- **Améliorer les connexions entre le pays d'Aix et le Pays d'Aubagne**



Marché de Gardanne



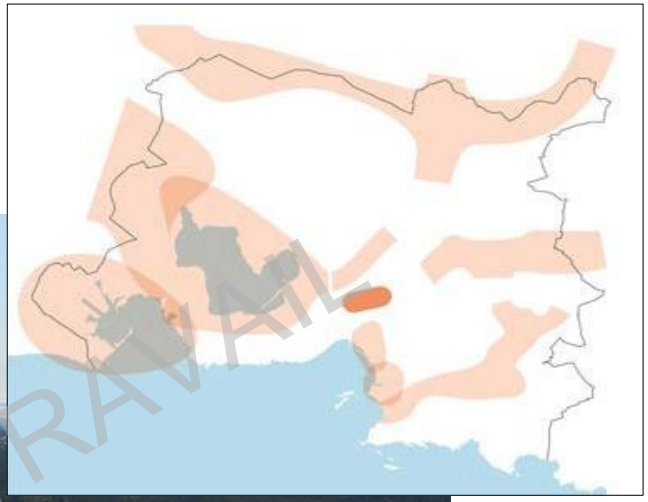
Continuum bâti marqué dans le secteur ouest



Mitage résidentiel dans les collines de Meyreuil

DOCUMENT DE TRAVAIL

PLAN DE CAMPAGNE



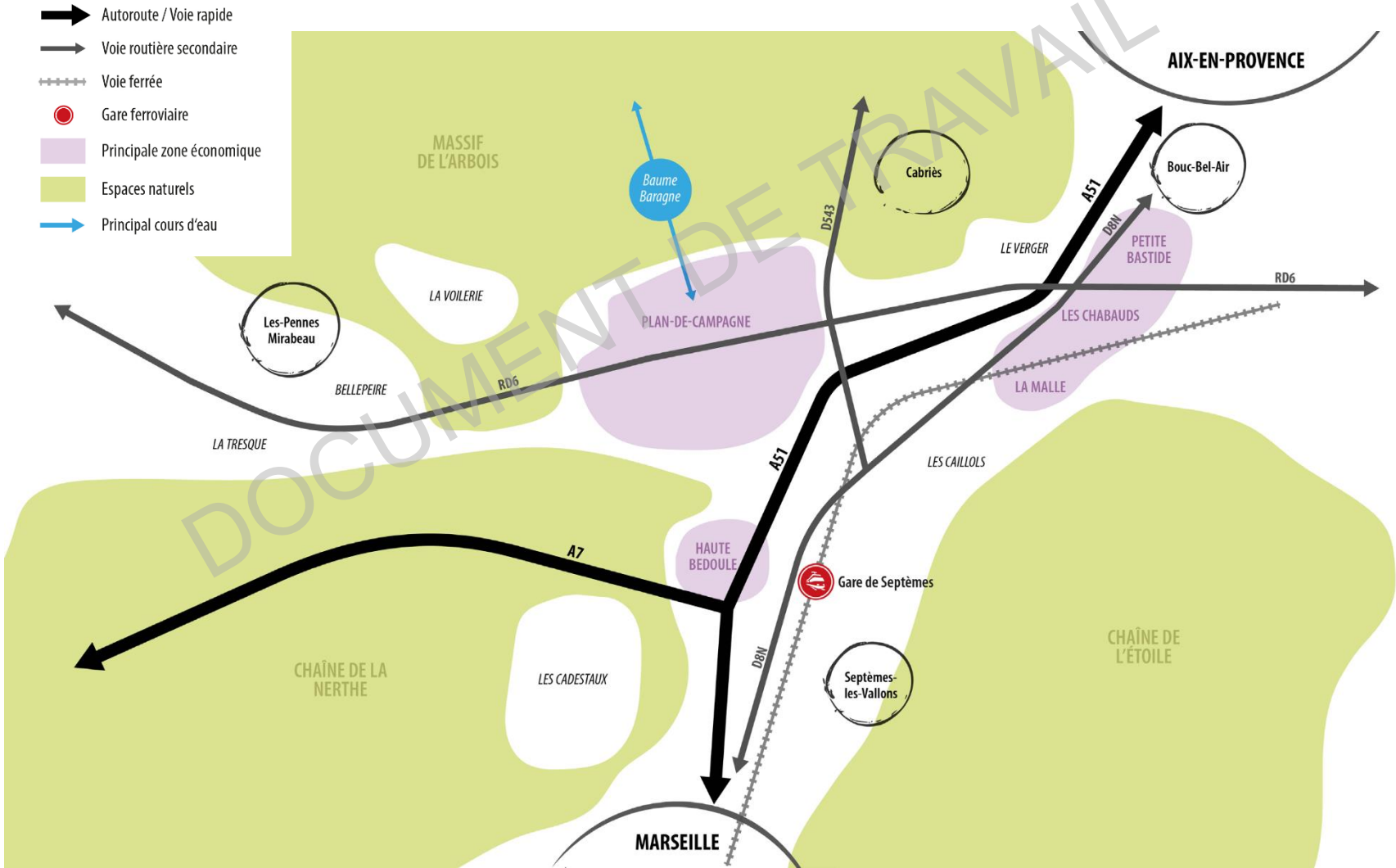
DOCUMENT DE TRAVAIL

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

PLAN DE CAMPAGNE

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- Un positionnement **au cœur de la métropole, entre Marseille et Aix, dans un couloir de liaison** concentrant des activités commerciales et économiques, ainsi qu'une urbanisation au fil de l'eau, implantée autour des voies et dans les massifs



DOCUMENT DE TRAVAIL

PLAN DE CAMPAGNE

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- Un positionnement **au cœur de la métropole, entre Marseille et Aix, dans un couloir de liaison** concentrant des activités commerciales et économiques, ainsi qu'une urbanisation au fil de l'eau, implantée autour des voies et dans les massifs
- La présence d'une **polarité exceptionnelle,** avec une image peu valorisante mais des potentiels multiples (énergétiques, économiques, diversification des fonctions...)
- Un territoire **fortement fragmenté par les infrastructures routières et l'urbanisation, source de déconnexions entre les entités naturelles, agricoles et paysagères**
- **Un développement et une attractivité générant des effets négatifs :** difficulté d'accès, impact paysagers, vulnérabilité face aux risques naturels et climatiques

DOCUMENT DE TRAVAIL

PLAN DE CAMPAGNE

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- **Un positionnement au cœur de la métropole, entre Marseille et Aix, dans un couloir de liaison concentrant des activités commerciales et économiques, ainsi qu'une urbanisation au fil de l'eau, implantée autour des voies et dans les massifs**

- Une **position centrale** bénéficiant d'une bonne accessibilité routière

- à la croisée de **trois grands bassins de vie** (Marseille, Est-Etang de Berre, Aix)

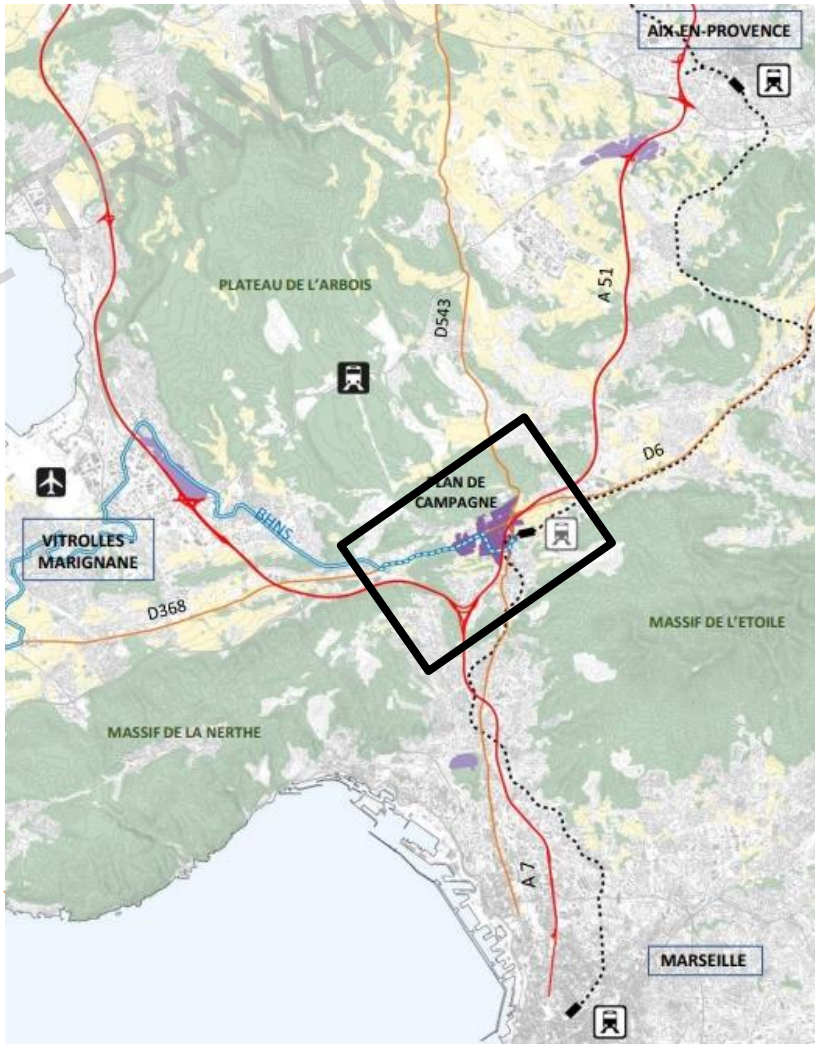
- Un territoire à la lisière de **trois espaces naturels boisés majeurs**

- Des **secteurs résidentiels contrastés** :
 - Des hameaux anciens
 - Des secteurs intégrés dans un tissu structuré et mixte
 - Des secteurs monofonctionnels

- La présence de **plusieurs équipements**

- La présence **d'espaces d'activités périphériques** à la zone commerciale,

- Des secteurs de projets,



DOCUMENT DE TRAVAIL

PLAN DE CAMPAGNE

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- **La présence d'une polarité exceptionnelle, avec une image peu valorisante mais des potentiels multiples (énergétiques, économiques, diversification des fonctions...)**



43 millions de visiteurs par an (2ème ZC la plus visitée de France)



500 enseignes et **3** centres commerciaux



250 000 m² de surface commerciale



1 milliard d'€ de chiffre d'affaires par an



une des plus vastes zones commerciales d'Europe



1ère polarité commerciale métropolitaine



Un rayonnement extra-métropolitain

↓ Un paysage banalisé : une identité visuelle forte mais peu qualitative

↓ Une consommation énergétique excessive mais un potentiel de développement des énergies renouvelables

↓ Un phénomène d'ilot de chaleur urbain

…

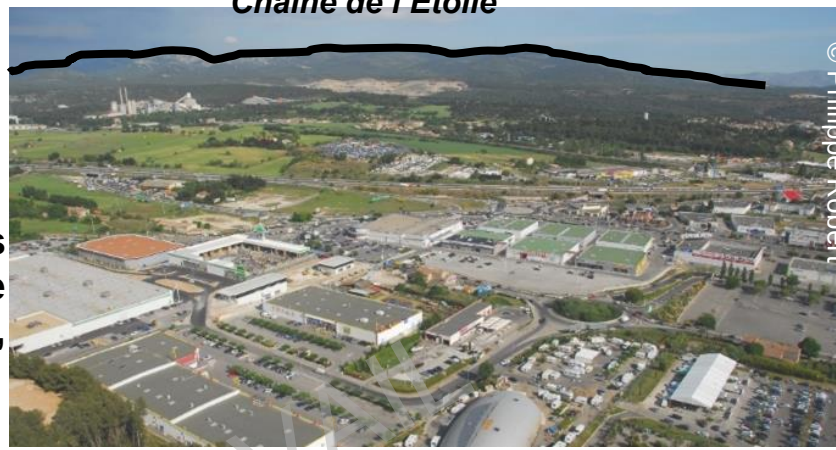
DOCUMENT DE TRAVAIL

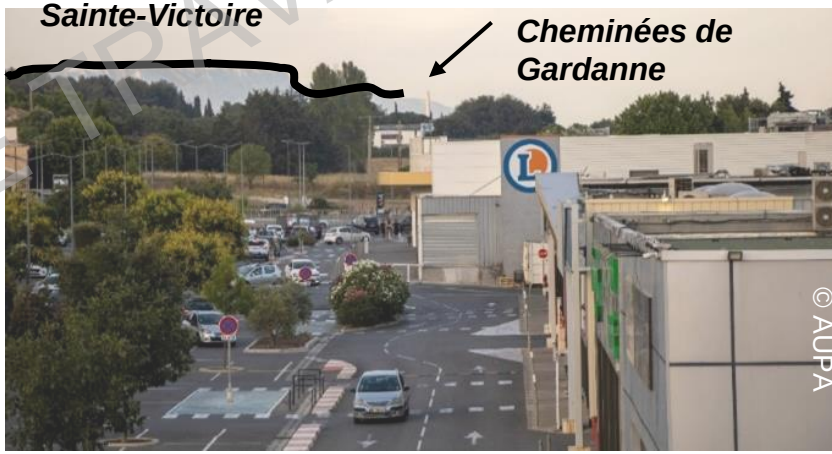
PLAN DE CAMPAGNE

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- **Un territoire fortement fragmenté par les infrastructures routières et l'urbanisation, source de déconnexions entre les entités naturelles, agricoles et paysagères**

- une **zone desservie par l'échangeur A51 et A7,**
- Un **réseau secondaire qui complète l'accessibilité**,
- Une **voie ferrée traversant le site** mais un projet de halte de voie ferrée,
- Des **espaces boisés** représentant les franges des massifs aux richesses écologiques connus,
- Des **corridors écologiques fonctionnels**, mais fragmentés,
- Un **risque inondation important** lié au cumul de deux facteurs : un site en cuvette et une imperméabilisation quasi-intégrale
- La présence d'espaces agricoles exploités et de friches,







DOCUMENT DE TRAVAIL

PLAN DE CAMPAGNE

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

- **Un développement et une attractivité générant des effets négatifs : difficulté d'accès, impact paysagers, vulnérabilité face aux risques naturels et climatiques**

 - Des points de vue remarquables depuis plusieurs axes
 - **un paysage pittoresque**
 - un paysage banalisé au sein de la zone commerciale,
 - Un rayonnement indéniable mais aujourd'hui confronté à plusieurs problématiques
 - **Une saturation fréquente** et une **desserte en TC routier limitée**
 - **Des mobilités douces peu prises en compte**
 - **Une zone commerciale qui interroge dans un contexte de transition climatique et énergétique**, avec une consommation énergétique excessive
 - **Un phénomène d'îlot de chaleur urbain**







DOCUMENT DE TRAVAIL

PLAN DE CAMPAGNE

LES ENJEUX

I. **L'adaptation économique et environnementale** de la zone commerciale de Plan de Campagne aux **besoins de demain et l'amélioration du fonctionnement urbain**

II. **La limitation et l'encadrement du développement urbain,** le maintien de coupures d'urbanisation et des grandes fonctionnalités écologiques, la préservation des paysages et la prise en compte des risques à grande échelle

III. **La consolidation de la qualité de vie sur les espaces résidentiels et économiques** dans l'ensemble du secteur : la mobilité à grande échelle, le maintien des équipements et commerces de proximité de quartier, des pôles d'emplois à renforcer

DOCUMENT DE TRAVAIL

PLAN DE CAMPAGNE

ENJEUX I : **L'adaptation économique et environnementale** de la zone commerciale de Plan de Campagne aux **besoins de demain et l'amélioration du fonctionnement urbain**

RECOMMANDATIONS :

- **Poursuivre l'amélioration des conditions de mobilité** au sein de la zone commerciale
- **Accompagner l'évolution de la zone**, y compris par diversification, dans le cadre d'un projet global de recomposition spatiale.
- **Intégrer les enjeux des risques naturels (inondation et feux de forêt) dans les aménagements futurs** de Plan de Campagne,
- **Favoriser la qualité urbaine, architecturale et paysagère, en lien avec les enjeux de transition énergétique et écologique** notamment en encourageant la désimperméabilisation et la renaturation du cœur de zone
- **Réinvestir en priorité les friches existantes et privilégier le renouvellement urbain** de la zone commerciale actuelle

DOCUMENT DE TRAVAIL

PLAN DE CAMPAGNE

ENJEUX II : La limitation et l'encadrement du développement urbain, le maintien de coupures d'urbanisation et des grandes fonctionnalités écologiques, la préservation des paysages et la prise en compte des risques à grande échelle

RECOMMANDATIONS :

DOCUMENT DE TRAVAIL

- **Identifier les limites à l'urbanisation et maitriser le développement du secteur,** en lien avec les enjeux en matière de consommation d'espace, de continuités écologiques et en articulation avec la prise en compte des risques
- **Poursuivre l'amélioration de la qualité paysagère** des espaces d'activité et leur insertion dans le paysage
- **Préserver les entités agricoles existantes**, par l'utilisation d'outils de protection adaptés (ZAP, PAEN…) et reconquérir les friches agricoles
- Qualifier et travailler la **qualité paysagère des interfaces** entre espaces urbains, naturels et agricoles pour leur multifonctionnalité : valorisation du paysage, gestion des risques, accès aux espaces agricoles et naturels, maintien de la perméabilité écologique…

PLAN DE CAMPAGNE

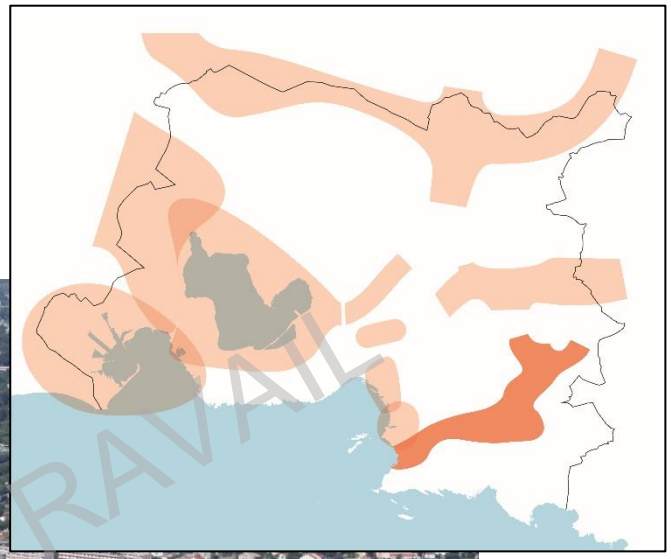
ENJEUX III : La consolidation de la qualité de vie sur les espaces résidentiels et économiques dans l'ensemble du secteur : la mobilité à grande échelle, le maintien des équipements et commerces de proximité de quartier, des pôles d'emplois à renforcer

RECOMMANDATIONS :

- **Poursuivre l'amélioration des conditions de mobilité**
- **Compléter le maillage d'équipements et de commerces de quotidienneté**, en lien avec le développement des projets envisagés et les besoins liés aux espaces résidentiels existants.
- **Valoriser les potentiels de l'offre touristique et de loisirs** en s'appuyant sur le patrimoine naturel et paysager (plateau de l'Arbois, massif de l'Etoile depuis Septèmes-les-Vallons…)
- **Organiser/articuler les relations avec les secteurs à enjeux limitrophes** (Aix Sud- Cabriès-Vitrolles, Gardanne / Haute-Vallée de l'Arc, Étang de Berre)

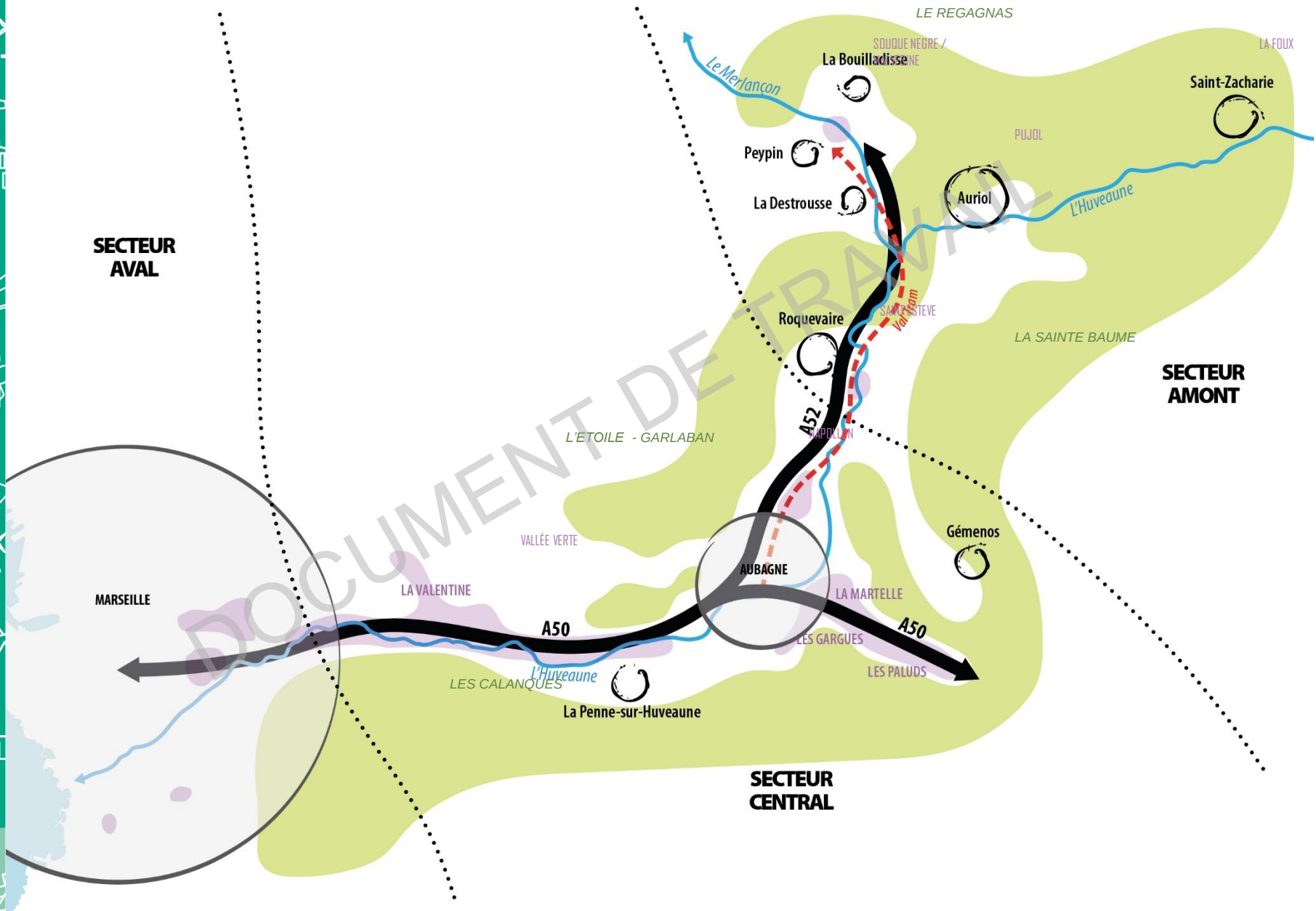
DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE



DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITES



DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITES

Un secteur constitué de trois séquences urbaines avec chacune un profil très spécifique

- Les séquences aval et centrale : densément urbanisées présentent des potentiels variables de développement urbain. Une dynamique de développement qui s'appuie sur les pôles urbains de Marseille et d'Aubagne, avec des centres-villes (Aubagne, La Penne-sur-Huveaune) et noyaux villageois (St-Marcel, La Valentine, La Barasse) en perte de vitesse suite au développement économique périphérique. Des emplois croissants sur les zones d'activités.
 Aubagne comme commune charnière entre la séquence centrale et amont

- La séquence amont : essentiellement périurbain, des espaces agricoles contribuant à l'économie du territoire, des communes fortement urbanisées mais présentant des potentiels d'évolution en lien avec le VAL'Tram

Un corridor métropolitain qui supporte de nombreux flux routiers et ferrés

- Une entrée majeure du territoire
- Une offre en TC insuffisante pour concurrencer l'usage de la voiture (vers Marseille et le pays d'Aix)
- Un cumul d'opération d'ensemble et la densification de l'habitat renforcent les flux sur des infrastructures routières déjà congestionnées

Un espace économique majeur en évolution

- Un corridor économique et un pôle d'emplois important
- Une vocation productive
- Des zones d'activités génératrices de risques, pollutions, nuisances
- Des espaces commerciaux à requestionner : la Valentine(Marseille), Souque Nègre (la Destrousse), la Malvésine (la Bouilladisse)
- Une attractivité touristique du territoire ciblée à la fois sur la partie marseillaise mais aussi sur le secteur aubagnais et le haut de vallée (tourisme vert / patrimonial)







DOCUMENT DE TRAVAIL

89

VALLEE DE L'HUVEAUNE
CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITES

Un terroir partiellement conservé qui permet une activité agricole viable et utile (produits de qualité et circuit court)

- Une activité agricole importante diversifiée et répartie sur plusieurs terroirs qui assure des circuits d'approvisionnement locaux et de qualité
- Une agriculture locale créatrice d'emplois (direct / indirect)
- La plaine agricole des Paluds assure l'essentiel de la production
- Des mesures de protection mises en place : ZAP sur la Bouilladisse

Un territoire résidentiel qui offre un habitat diversifié dans un tissu très morcelé

- Une large gamme d'habitat
- Une attractivité importante pour les ménages et les opérateurs (fort développement résidentiel / prix)
- Un développement morcelé notamment dans les secteurs de piémonts
- Des poches de précarité et d'habitat déqualifié / nécessité de moderniser le parc ancien

Un territoire qui bénéficie d'une grande qualité paysagère mais qui est exposé aux pollutions et à plusieurs risques majeurs

- Un carrefour des grandes entités écologiques et paysagères
- Des risques majeurs (inondation, ruissellement, mouvement de terrain, incendie)
- Un risque technologique important
- Des infrastructures de déplacement entrainant des nuisances
- Le littoral est vulnérable aux pollutions, à la submersion marine et au recul du trait de côte
- Une nécessité d'une adaptation au changement climatique et d'une transition vers la neutralité carbone qui va engendrer plusieurs mutations







DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
LES ENJEUX

1. L'intégration des éléments de paysage et de biodiversité comme facteurs structurants du développement du secteur

2. L'optimisation des capacités foncières pour les entreprises productives, le maintien d'une économie diversifiée (industrie, artisanat, agriculture…) et l'anticipation des mutations (industrielles/commerciales)

3. La fluidité de la circulation automobile sur un axe de mobilité métropolitain et le déploiement des mobilités de proximité

4. Le confortement de la fonction résidentielle de la vallée en cohérence avec les projets de transports en commun structurants et avec une intensification urbaine conditionnée aux aménités

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1

L'intégration des éléments de paysage et de biodiversité comme facteurs structurants du développement du secteur

Recommandations

Préserver et restaurer l'Huveaune, ses abords, et ses espaces de bon fonctionnement et mettre la stratégie environnementale et paysagère au cœur des projets

- **Prioriser la protection des berges et des ripisylves** (entretien des espaces végétalisés pour améliorer la continuité et conserver la diversité des ripisylves);
- **Accompagner les actions visant à atteindre les objectifs de « bon état »** fixés par le SDAGE pour l'Huveaune, le Merlançon et les masses d'eau côtières auquel il est connecté.
- **Prolonger l'aménagement d'une voie verte continue le long du cours d'eau** (cheminement piéton et cycle intercommunal) et assurer son intégration ;
- **Entretenir les espaces végétalisés des berges** pour améliorer la continuité et conserver la diversité des ripisylve

Préserver et protéger les zones de sauvegarde de la ressource en eau

Capter et valoriser les eaux de pluie (infiltration) pour garantir une recharge quantitative et qualitative des réserves d'eau souterraine et minimiser les effets négatifs de l'imperméabilisation des sols

- **Favoriser la gestion intégrée de l'eau au sein des projets d'aménagement**, désimperméabilisation des sols, perméabilité des espaces publics, aménagements paysagers permettant la rétention temporaire des eaux, connexion aux champs d'expansion des crues, …)
- **Protéger l'Huveaune et le Merlançon des polluants** entraînés par les lessivages des sols en cas de fortes pluies.
- **Améliorer la gestion du risque d'aléa inondation** : aménagement d'espaces publics capables d'absorber les eaux pluviales, aménagement d'espaces multifonctionnels…

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1 (suite)

L'intégration des éléments de paysage et de biodiversité comme facteurs structurants du développement du secteur

Recommandations (suite)

Préserver et valoriser les réservoirs de biodiversités et leurs abords (L'Etoile Garlaban, le Régagnas, La Sainte-Baume, les Calanques) en les précisant et en leur apportant une protection adaptée au maintien de leur fonctionnalité écologique

Préciser, protéger et/ou restaurer les corridors écologiques et leurs abords, (connexions Garlaban-Calanques, Etoile-Regagnas et Sainte-Baume-Huveaune); développement de nature en ville, aménagements d'espaces verts , adaptation de l'éclairage artificiel et réduction de la lumière artificielle sur le fonctionnement des écosystèmes

Aménager les accès aux espaces naturels : accessibilité des massifs au moyen de modes alternatifs à la voiture en amont et depuis les pôles d'échanges intermodaux ; **Entretenir et mettre en valeur les chemins de randonnée;**

Réduire l'impact des activités industrielles sur l'environnement (désimperméabilisation, dépollution des friches industrielles, entamer une démarche de décarbonation des industries polluantes)

Améliorer l'aménagement paysager des espaces économiques (pôles d'activités, pôles commerciaux, pôles d'échanges) **et des aires de stationnement proches des espaces naturels** au moyen d'une trame végétale.

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1 (suite)

L'intégration des éléments de paysage et de biodiversité comme facteurs structurants du développement du secteur

Recommandations (suite)

Préserver et valoriser les espaces agricoles (L'Aumône, la plaine agricole des Paluds sur Aubagne-Gémenos, le bassin agricole de l'est marseillais, Pinchinier à La Bouilladisse, …)

- **Encourager et conforter l'agriculture urbaine**
- **Eviter l'urbanisation des terres agricoles irriguées et facilement irrigables** avec le Canal de Marseille
- **Encourager les activités agricoles à haute valeur environnementale**
- **Préserver et mettre en valeur les caractéristiques du paysage agricole** façonné par les pratiques traditionnelles, et les espaces agricoles visibles depuis les grands axes routiers
- **Développer d'outils de protections foncières des terres agricoles (ex: ZAP, PAEN)**
- **Soutenir l'adaptation des pratiques au changement climatique** en encourageant l'aménagement d'espaces tests agricoles, en facilitant la restauration et le maintien des haies,

Composer des espaces agricoles de transition protecteurs entre la ville et les massifs dans un triple objectif

- **Valorisation du cadre paysager**
- **Maîtrise des risques** (incendie et inondation)
- **Gestion des accès aux espaces naturels et agricoles**

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1 (suite)

L'intégration des éléments de paysage et de biodiversité comme facteurs structurants du développement du secteur

Recommandations (suite)

Sur la séquence amont

- **Mettre en valeur les routes paysagères autour de la Sainte-Baume**
- **Préciser et protéger les coupures d'urbanisation** métropolitaines et locales entre Auriol et Saint-Zacharie notamment
- **Préserver les paysages agricoles sensibles** entre Auriol et Saint Zacharie

Sur la séquence centrale

- **S'appuyer sur une mise en œuvre qualitative des projets d'aménagement** pour reconstituer les continuités écologiques entre le Garlaban et les Calanques

Sur la séquence aval

- **Créer une voie verte entre le parc Chanot et les plages** à partir de l'articulation des parcs existants
- **Requalifier le littoral sud de Marseille**
- **Renforcer la protection des milieux naturels littoraux** terrestres et marins (biotopes sous-marins)
- **Intégrer les dynamiques de recul du trait de côté** et anticiper leur évolution dans l'ensemble des aménagements sur les espaces littoraux

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2

L'optimisation des capacités foncières pour les entreprises productives, le maintien d'une économie diversifiée (industrie, artisanat, agriculture…) et l'anticipation des mutations (industrielles/commerciales)

Recommandations

Maintenir et densifier les zones d'activités économiques :

- **Préserver les espaces dédiés aux activités artisanales, industrielles** en accélérant leur requalification économique avec un souci d'intégration urbaine, paysagère et environnementale
- **Opérer un changement d'échelle dans le positionnement économique de la vallée** en diversifiant la gamme des activités de production
- **Optimiser la zone économique du Domaine Vallée Verte** en développant notamment un outil d'aménagement partenarial élargi intégrant à la fois les enjeux de mobilité, d'aménagement et de politiques publiques
- **Organiser le développement économique de la vallée** à partir de deux grandes séquences :
 - Saint-Loup / Saint-Marcel, privilégier les parcs économiques urbains destinés à la logistique urbaine, l'artisanat et le BTP ;
 - Saint-Marcel / Aubagne, développer les activités productives mixtes de petite production industrielle, le commerce de gros, les activités support, en favorisant une articulation de l'évolution du secteur Valentine / Barasse aux projets voisins ;
- **Maintenir le principe de mixité des formes économiques** (bureaux/activités…) et encourager un changement de gamme pour améliorer la qualité urbaine des sites;
- **Encourager la requalification des friches économiques et industrielles** en les orientant vers une transition écologique adaptée

Développer les filières d'excellence liées à la santé d'échelle métropolitaine (MedTech sur Aubagne, pôle hospitalier de Sainte-Marguerite à Marseille).

Rééquilibrer l'offre entre centres et périphéries, et anticiper la reconversion des friches commerciales de la Valentine, de la Martelle, et de Souque Nègre en proposant davantage de mixité en complémentarité avec la revitalisation des centres-villes et le retour à la proximité.

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2 (suite)

L'optimisation des capacités foncières pour les entreprises productives, le maintien d'une économie diversifiée (industrie, artisanat, agriculture…) et l'anticipation des mutations (industrielles/commerciales)

Recommandations (suite)

Renforcer le rôle des équipements dédiés à l'évènementiel (Font de Mai à Aubagne, domaine des Candolles à La Penne-sur-Huveaune, salle de spectacle de la Confluence à Auriol…) **et au tourisme d'affaires** (Parc Chanot, dans le cadre de la reconfiguration programmée du site).

Sur la séquence amont

- **Dédier les zones économiques aux activités productives et artisanales et proscrire le commerce dans ces zones sauf dans les pôles commerciaux de proximité** de Souque Nègre (La Destrousse), La Malvésine (La Bouilladisse), Le Pujol (Auriol) et Saint-Estève (Roquevaire)
- **Requalifier les zones commerciales de Souque Nègre (La Destrousse) et de la Malvésine (La Bouilladisse)**
- **Développer le tourisme vert et le tourisme patrimonial** dont la route de l'argile en lien avec les grands espaces naturels
- **Permettre aux exploitations agricoles de diversifier leurs activités**, grâce au développement du tourisme durable, en encadrant le changement de destination des bâtiments agricoles (agritourisme, gîtes ruraux, fermes auberges…)
- **Favoriser le maintien de l'agriculture urbaine** en promouvant la qualité et le circuit court en confortant, par exemple, la marque des « jardins du Pays d'Aubagne », en encourageant la production biologique et en développant l'habitat pour les agriculteurs

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2 (suite)

L'optimisation des capacités foncières pour les entreprises productives, le maintien d'une économie diversifiée (industrie, artisanat, agriculture…) et l'anticipation des mutations (industrielles/commerciales)

Recommandations (suite)

Sur la séquence centrale

- **Intensifier, requalifier et intégrer les espaces dédiés aux activités** artisanales et industrielles notamment autour du centre commercial de la Valentine et de la ZI des Paluds
- **Accompagner les industries qui s'engageront dans l'adoption de la neutralité carbone** (ZI Paluds, Arkema)
- **Favoriser l'implantation d'espaces de coworking, de plateformes d'achat et de vente entre professionnels et particuliers et d'entreprises totems dans le domaine Valentine Vallée verte**
- **Requalifier et accompagner la mutation des grandes zones commerciales (La Valentine, La Martelle…)** dans le cadre de schémas d'aménagement partagés
- **Affirmer Aubagne comme pôle** d'accueil de bureaux, pôle de tourisme d'affaire, pôle d'équilibre économique au sein du secteur Étoile-Merlançon, pôle universitaire
- **Créer un véritable équipement métropolitain à partir de la construction du nouvel hôpital d'Aubagne et de son pôle santé bien-être** dans le secteur des Gargues.
- **Accompagner la dynamique autour de la filière MedTech (Aubagne)** en complémentarité avec les technopôles de Luminy et de la Timone à Marseille.
- **Favoriser le maintien de l'agriculture urbaine** en promouvant la qualité et le circuit court et en facilitant l'installation d'agriculteurs et de saisonniers agricoles

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2 (suite)

L'optimisation des capacités foncières pour les entreprises productives, le maintien d'une économie diversifiée (industrie, artisanat, agriculture…) et l'anticipation des mutations (industrielles/commerciales)

Recommandations (suite)

Sur la séquence aval

- **Développer un pôle santé d'excellence et de référence autour de l'hôpital Sainte-Marguerite**
- **Réinventer un pôle événementiel métropolitain sur le site du parc Chanot**
- **Affirmer le rôle économique et touristique stratégique du littoral urbain**

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3

La fluidité de la circulation automobile sur un axe de mobilité métropolitain et le déploiement des mobilités de proximité

Recommandations

Améliorer la qualité de l'air avec la mise en place des solutions alternatives à la voiture.

Accompagner le développement d'une offre de transports en commun encore plus performante :

- Encourager la mise en place d'une **offre en transports interurbains structurants** et assurer la connexion avec les transports interurbains, étudier notamment le projet de barreau routier sur la commune d'Auriol.
- A plus long terme**, accompagner la connexion des lignes de tramway d'Aubagne et de Marseille**

Promouvoir les mobilités douces:

- **Transformer la vallée en « colonne vertébrale » des mobilités douces** en connectant les pôles d'habitat et d'emploi, les équipements de loisir et les accès à la nature ;
- **Créer un réseau d'espaces publics** dans le cadre de la facilitation des liaisons Est/Ouest et la promotion des mobilités du quotidien dans la vallée.

Entamer un processus de renouvellement urbain et d'intensification autour des pôles d'échanges et des points d'interconnexion, notamment autour des noyaux villageois de la Pomme et de Saint-Marcel.

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3 (suite)

La fluidité de la circulation automobile sur un axe de mobilité métropolitain et le déploiement des mobilités de proximité

Recommandations (suite)

Sur la séquence amont :

- **S'appuyer sur la mise en place du Val'Tram** pour favoriser un changement progressif de modes de déplacement dans un espace essentiellement périurbain confronté à la dépendance automobile (La Bouilladisse, La Chapelle, La Destrousse, Pont-de-Joux, Roquevaire, Pont-de-l'Etoile reliées à Aubagne)
- **Renforcer la desserte en transport en commun vers le Pays d'Aix**, en particulier vers Aix-en-Provence et le pôle industriel de Rousset-Peynier-Fuveau
- **Privilégier l'intensification urbaine, une fois la mise en service du Val'Tram, autour des stations,** conditionnée au respect des continuités écologiques et à l'accessibilité en modes actifs
- **Requalifier et apaiser les centres anciens des petites villes et villages et mettre en valeur leurs qualités urbaine et architecturale :**
 - Requalifier les centres anciens en réduisant la place accordée à la voiture et en améliorant la qualité des espaces publics (Aubagne, Auriol, Roquevaire, La Bouilladisse, La Destrousse…)
 - Aménager un PEM à la sortie de l'A52 sur la commune d'Auriol afin de désengorger son centre-ville des flux routiers ;
 - Limiter le stationnement près des PEM et des quartiers de gare en participant au développement des aires piétonnes
 - Pacifier le secteur autour de Pont-de-Joux et Pont de l'Etoile avec des espaces circulatoires adaptés aux usages
 - Aménager la ligne vélo structurante entre le centre de Saint Zacharie et Auriol et sa jonction jusqu'à la ligne de vélo métropolitaine (la Bouilladisse / Aubagne)

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3 (suite)

La fluidité de la circulation automobile sur un axe de mobilité métropolitain et le déploiement des mobilités de proximité

Recommandations (suite)

Sur la séquence centrale

- **Accompagner la réalisation du Chronobus** qui permettra d'offrir des conditions de déplacement plus fluides en particuliers sur les zones d'activités
- **Développer un véritable pôle d'échanges multimodal à La Barasse** en développant des activités et lieux de vie connexes autour contribuant à apaiser les déplacements et à encourager son usage
- **Développer le pôle d'échanges multimodal de la gare d'Aubagne** en augmentant les capacités de stationnement, en requalifiant les espaces publics autour de la gare et dans le centre-ville, et avec une connexion aux transports en commun actuels (tramway d'Aubagne) et futurs (Val'Tram, Chronobus)
- **Compléter le réseau routier structurant sur la commune d'Aubagne** afin de détourner les flux de circulation pour apaiser le centre-ville

Sur la séquence aval

- **Proposer une solution de mobilité efficace** en proposant de nouvelles liaisons de transports en commun en site propre (prolongement du tramway Sud, connexion avec le littoral)
- **Améliorer l'offre de transports en commun entre Saint-Loup et La Capelette.**

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 4

Le confortement de la fonction résidentielle de la vallée en cohérence avec les projets de transports en commun structurants et avec une intensification urbaine conditionnée aux aménités.

Recommandations

Promouvoir des programmes de logements qui intensifient la ville et permettent d'endiguer l'étalement urbain, notamment autour des polarités de proximité ;

Limiter la constructibilité hors zone de bonne desserte ;

Assurer la sécurisation en eau potable des communes (Roquevaire, …) ;

Prendre en compte l'aléa ruissellement dans les nouveaux projets de logement

Maitriser l'urbanisation et éviter le mitage périurbain consécutif à la création de l'échangeur de Belcodène et aux secteurs plus anciens de La Bouilladisse et de Peypin ;

Produire des logements qualitatifs, adaptés aux besoins des populations et améliorer le parc existant :

- **Adapter aux besoins les programmes d'habitat** en maintenant une offre de logements familiaux
- **Accompagner la remise sur le marché des logements vacants** et plus largement **accompagner la requalification des noyaux villageois et des centres anciens**
- **Améliorer la performance énergétique des logements existants**, surtout celle des grandes copropriétés
- **Privilégier la création de logements bioclimatiques et économes en énergie**
- **Favoriser l'intensification urbaine,** notamment à proximité des polarités de proximité

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 4 (suite)

Le confortement de la fonction résidentielle de la vallée en cohérence avec les projets de transports en commun structurants et avec une intensification urbaine conditionnée aux aménités.

Recommandations (suite)

Sur la séquence amont

- **Privilégier la construction de logements** dans les secteurs Étoile-Merlançon et sur les communes de La Bouilladisse, La Destrousse, Peypin, Auriol et Roquevaire
- **Revitaliser les noyaux villageois** : Roquevaire, Auriol, Moulin de Redon et Saint-Zacharie
- **Articuler le développement résidentiel autour des centralités les mieux desservies** notamment au nord d'Aubagne, autour du tramway lorsque celui-ci sera mis en service : ZAC de la Chapelle, terminus du Val'Tram...
- **Mobiliser les outils favorisant l'implantation d'équipement de santé de proximité** (Roquevaire…)

Sur la séquence centrale

- **Revitaliser les centralités d'Aubagne et la Penne-sur-Huveaune et privilégier la construction de logements** de ces communes
- **Accompagner les projets de renouvellement du centre-ville d'Aubagne** (création d'un quartier de gare apaisé, anticiper la délocalisation de l'hôpital, requalifier le centre ville)
- Garantir une bonne intégration des projets structurants de Camp Major et des Gargues
- **Favoriser le développement d'un pôle de santé bien-être** aux Gargues à Aubagne en lien avec le futur hôpital
- **Développer une offre de logements étudiants** à proximité du campus d'Aubagne.
- Accompagner la **création d'un parc linéaire** dans le quartier de Saint-Marcel et le long des berges de l'Huveaune.

DOCUMENT DE TRAVAIL

VALLEE DE L'HUVEAUNE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 4 (suite)

Le confortement de la fonction résidentielle de la vallée en cohérence avec les projets de transports en commun structurants et avec une intensification urbaine conditionnée aux aménités.

Recommandations (suite)

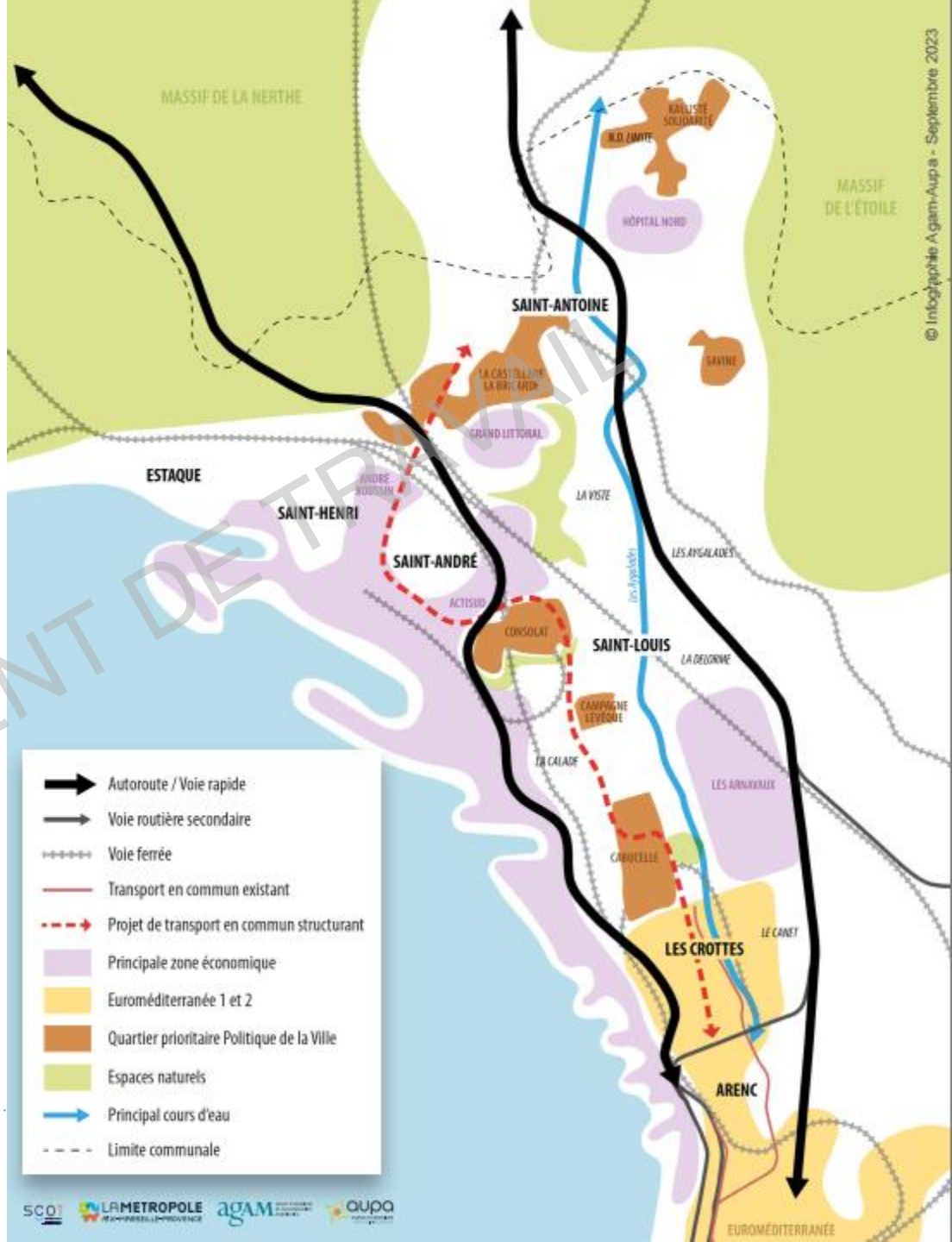
Sur la séquence aval

- **Développer un nouveau quartier de gare autour de la Barasse et de La Valentine** et diversifier les espaces d'activités en prenant appui sur la gare de La Barasse (en lien avec le projet LNPCA)
- **Intégrer les projets NPNRU dans un environnement large** (intégration, connexions, accessibilité, transitions...)
- **Privilégier l'intensification urbaine autour des pôles d'échanges et des points d'interconnexion,** notamment autour des noyaux villageois de la Pomme et de Saint-Marcel.

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE NORD

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS



DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE NORD
CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

Un territoire disposant d'un potentiel environnemental important

- Un territoire structuré par les composantes naturelles, les infrastructures, la présence d'aménités naturelles,
- Le projet du Parc des Aygalades pour participer à répondre aux objectifs d'attractivité et de qualité urbaine,
- Une qualité de vie dégradée

Un territoire de projets d'envergure métropolitaine

- Un déploiement de projets de mobilité d'échelle métropolitaine, des dynamiques de renouvellement urbain
- Des friches industrielles en mutation
- Des projets portuaires

Une séquence urbaine organisée autour de plusieurs polarités structurantes

- Polarité St Antoine jusqu'à l'hôpital Nord
- Axe Avenue de St-Louis / Rue de Lyon
- Saint Henri / Saint André / l'Estaque
- Euromed 2

Une vocation résidentielle ralentie qui soufre d'un manque d'attractivité

- Une diversité résidentielle et un profil de peuplement contrasté
- Une dynamique de renouvellement active
- L'état de l'habitat et les nuisances sont un frein à l'attractivité et à la qualité résidentielle
- Des projets publics ou privés d'envergure engagés







DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE NORD
CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

Un territoire à vocation économique marquée par une décorrélation entre emplois locaux et profil des actifs résidents

- Un pôle d'emploi important marqué par les activités portuaires
- Au-delà de la façade maritime, 3 concentrations économiques principales : Euromed, Saumaty-Séon, les Arnavants
- Une décorrélation emploi / profil des actifs

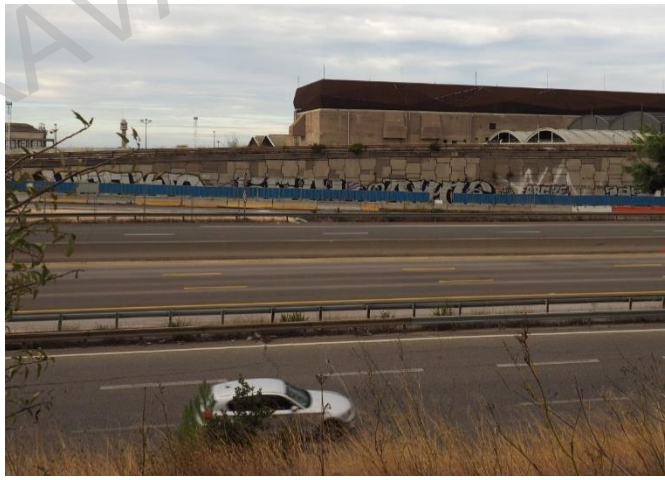
Des déplacements contraints, un enclavement important

- Un secteur de connexion entre plusieurs territoire comportant des niveaux d'accessibilité contrastés
- Une forte utilisation de la voiture
- Une offre TC peu adaptée mais en mutation
- Des infrastructures routières et autoroutières

Des carences en matière d'équipements de proximité, sportifs et culturels

- Un déficit d'équipements / de services publics de proximité
- Cinq équipements majeurs
- Des grands équipements peu connectés aux noyaux villageois







DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE NORD

LES ENJEUX

1. **La mise en œuvre d'une stratégie habitat globale, récréant les conditions d'une attractivité résidentielle et assurant une diversité sociale**

2. **Le déploiement des transports en commun pour désenclaver les quartiers, faciliter l'accès aux zones d'emplois, limiter la circulation automobile et participer à la transition climatique**

3. **L'amélioration du cadre de vie et la couture des quartiers comme conditions de réussite des projets**

4. **La structuration stratégique du potentiel économique, notamment en lien avec le développement portuaire/logistique et l'optimisation de la capacité d'accueil des zones d'activités**

5. **La valorisation du patrimoine paysager et de la trame verte et bleue comme potentiel d'adaptation au changement climatique et comme outil d'amélioration de l'espace public et de la qualité de vie**

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE NORD
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1

La mise en œuvre d'une stratégie habitat globale, récréant les conditions d'une attractivité résidentielle et assurant une diversité sociale

Recommandations

- **Valorisation de l'habitat, des quartiers NPNRU, création de logements diversifiés** : intégration quartiers NPNRU à la ville, déverrouiller le parc social, …

- **Renforcement des polarités de proximité pour structurer le développement** : pérenniser la dynamique et l'attractivité créées par Euromed, tirer partie du tissu de faubourg de la Cabucelle, assurer la cohérence des différents secteurs

- **Accompagnement de la mutation qualitative du tissu urbain en lien avec le déploiement de l'offre de mobilité** : structurer le développement du territoire autour du tramway, engager la mutation de certains sites à enjeux, accompagner la restructuration du quartier St-Antoine -Grand littoral hôpital nord, …

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE NORD
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2

Le déploiement des transports en commun pour désenclaver les quartiers, pour faciliter l'accès aux zones d'emplois, limiter la circulation automobile et participer à la transition climatique

Recommandations

- **Connecter les quartiers nord** aux bassins d'emploi de l'Etang de Berre au nord-ouest avec PEM St André, aux Arnavants à l'est et au CV, développer TC permettant de relier les principales ZA à proximité du secteur
- **Développer un réseau hiérarchisé de PEM** et mettre à niveau le réseau BHNS
- **Améliorer les déplacements de proximité par les modes actifs** et notamment de la marche au sein des secteurs résidentiels
- **Développer l'usage du vélo** en créant un maillage connecté au CV et au reste des quartiers nord
- **Réduire les effets de fracture** liés à la topographie et aux infrastructures

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE NORD
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3
L'amélioration du cadre de vie et la couture des quartiers comme conditions de réussite des projets

Recommandations

- **Mettre en cohérence les actions de développement des espaces publics** (modes actifs), notamment dans un objectif d'apaisement du trafic des noyaux villageois
- **Assurer une meilleure articulation urbaine, économique et sociale entre le port et les quartiers de la ville**
- **Mettre en réseau les parcs existants et leur connexion avec les noyaux villageois**
- **Poursuivre la réduction des nuisances sonores et pollution de l'air** relatives au trafic routier, ferroviaire, maritime
- **Valoriser opportunités foncières à proximité du site de l'hôpital Nord** : accueil d'entreprises en lien avec la santé
- **Restructurer et développer offre d'équipements et services publics**, en lien avec les TC
- **Renforcer l'offre en formation et en apprentissage** en lien avec les emplois présents sur le secteur

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE NORD
RECOMMANDATIONS

Enjeu 4

La structuration stratégique du potentiel économique, notamment en lien avec le développement portuaire / logistique et l'optimisation de la capacité d'accueil des zones d'activités

Recommandations

Concernant les activités portuaires :

- **Préserver la vocation marchande et industrielle** des bassins Est du port
- **Accompagner le développement de l'économie portuaire** autour de vocations multiples
- **Renforcer accessibilité aux gares maritimes en TC**, développer l'intermodalité au profit des passagers et améliorer la desserte PL du port
- **Optimiser les espaces** pour répondre aux besoins fonciers du secteur logistique
- **Utiliser les capacités du territoire portuaire** pour apporter des services à la ville attenante : énergie verte, amélioration du paysage, …
- **Développer des réseaux de chaleur basés sur l'exploitation des EnR en lien avec la mer**
- **Poursuivre le développement des connexions électriques des navires à quai**
- **Conforter le développement économique des zones dédiées et en tissu urbain mixte**, veiller à la compatibilité des secteurs dédiés aux activités économiques productives, industrielles, logistiques, avec leur environnement et les secteurs résidentiels proches
- **Faire évoluer les espaces économiques situés à proximité des corridors TCSP** vers une offre plus mixte (tertiaire)
- **Améliorer la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale des espaces dédiés aux activités économiques**

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE NORD
RECOMMANDATIONS

Enjeu 5

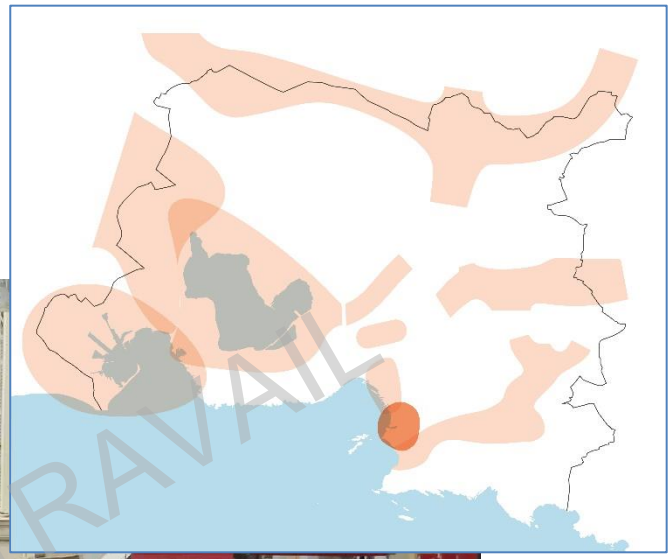
La valorisation du patrimoine paysager et de la trame verte et bleue comme potentiel d'adaptation au changement climatique et comme outil d'amélioration de l'espace public et de la qualité de vie

Recommandations

- **Pérenniser et renforcer la TVB du secteur** : protection des massifs, protection et restauration des corridors écologiques
- **Composer des espaces de transition protecteurs entre la ville et ses massifs** : préserver les espaces de perméabilité écologique, délimiter les espaces de transition dans les documents d'urbanisme, …
- **Se saisir de toutes les opportunités pour désimperméabiliser et déconnecter les eaux pluviales des réseaux**
- **Prendre appui sur les aménités naturelles du secteur afin d'améliorer son attractivité résidentielle** : redonner accès aux berges des cours d'eau, et requalifier leurs abords, révéler le ruisseau des Aygalades et ses abords, accès aux massifs
- **Améliorer la relation et les accès au littoral** (plage de Corbières), **requalifier les principaux panoramas depuis la rade et les séquences routières d'entrées de ville**
- **Augmenter l'offre de parcs et jardins publics**
- **Renaturer et dépolluer** : décharges, rejets industriels, secteurs aux pollutions lourdes

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VLLE

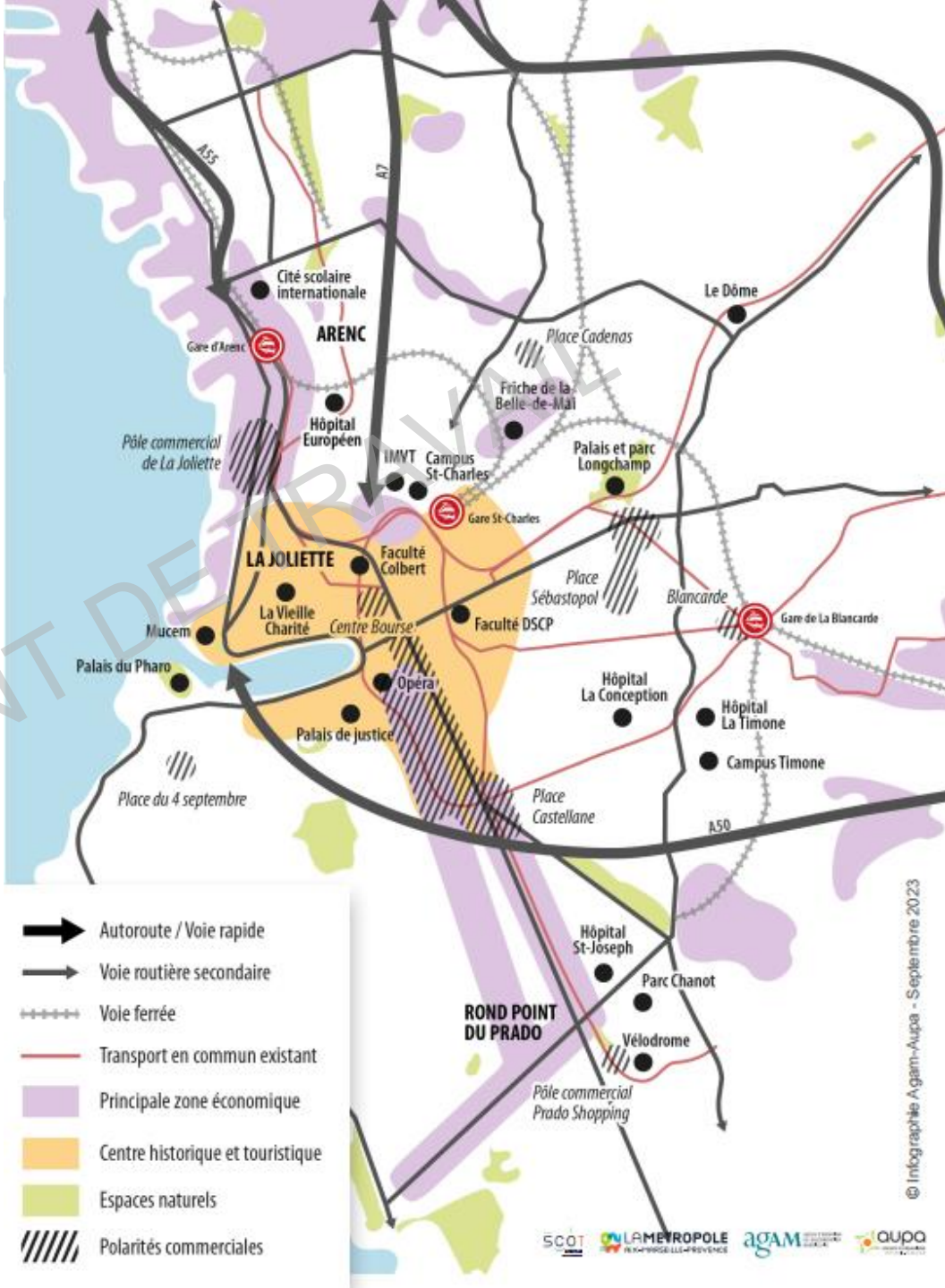


TRAVAIL

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE

CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITES



DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

Un rayonnement métropolitain, national et international

- Filière santé très développée et pourvoyeuse d'emplois
- Renforcement des pôles universitaires et d'enseignement supérieur
- Grand pôle européen du tourisme urbain
- Projet d'aménagement de la Gare Saint-Charles et arrivée de la LNPCA
- Création d'une grande cité judiciaire dans le périmètre d'Euroméditerranée

Une concentration de l'offre résidentielle dégradée et des contrastes socio-économiques fortement marqués

- Offre résidentielle diversifiée (gamme et prix)
- Néanmoins, un fort cloisonnement socio-économique et urbain
- La nécessité de définir une stratégie de reconquête adaptée
- Le PPA et le schéma directeur « Marseille Saint-Charles en 360° » comme leviers
- La nécessité du traitement de l'habitat dégradé et de son environnement

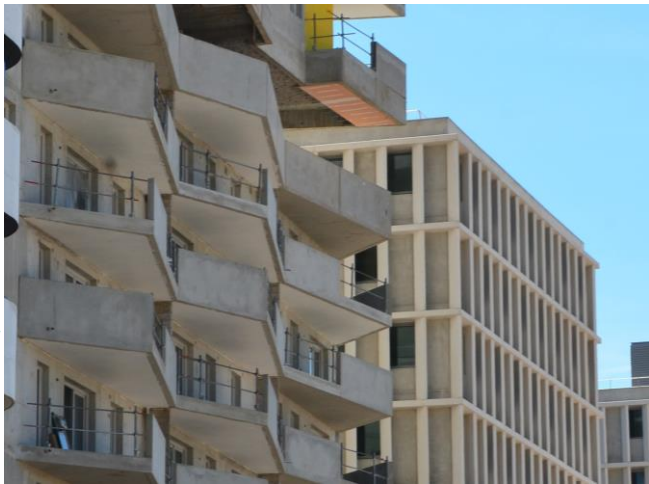
Une fonction économique de cœur métropolitain fragilisée, mais porteuse de potentialités et d'atouts majeurs

- Le centre ville : premier pôle d'emplois de la Métropole mais n'atteint pas le rang économique d'autres métropoles françaises
- Le centre historique face à l'évolution des modes de consommation
- Immobilier de bureau : le centre ancien demeure un des espaces tertiaires innovants de la Métropole
- Mais sa faible dynamique générale résulte d'une production de bureaux neufs insuffisante

- L'activité portuaire reste importante mais est dans une phase de transition







DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
CONSTATS / PRINCIPALES PARTICULARITÉS

Un cadre de vie qui doit encore s'améliorer

- Nécessité de développer les politiques publiques sur l'amélioration du cadre de vie
- Le secteur comporte de nombreux quartiers carencés en espaces verts et exposés aux effets des îlots de chaleur urbains
- Une dynamique d'amélioration des espaces publics majeurs du centre ville qui doit être étendue
- Le projet gare Saint Charles 360° pour réduire la place de la voiture et des nuisances liées

Un déficit d'équipements de proximité mais aussi des atouts à révéler

- Une offre culturelle de rayonnement qui s'est enrichie : MuCEM, FRAC, CEPAC Silo, …
- Nécessité d'enrichir l'offre culturelle de proximité et de la rendre plus lisible
- Une répartition des équipements sportifs de proximité inégale qui accentue les disparités
- Le Plan de Rénovation des écoles et les actions identifiées dans le PPA

Une nouvelle approche de la mobilité destinée à transformer et apaiser le secteur

- Une dynamique de requalification et de transformation du centre-ville impulsée par des projets de transport
- La mise en œuvre du schéma directeur « Marseille Saint-Charles à 360° »
- Le futur quartier de gare au cœur du système des mobilités de la métropole
- Les réseaux de transport doivent encore permettre de soutenir les stratégies de développement
- La réduction des nuisances et pollutions liées à la voiture
- Le Plan de Mobilité métropolitain







DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE

LES ENJEUX

1. **Renforcer le rôle de cœur métropolitain et le rayonnement à l'échelle nationale et internationale**

2. **Définir une stratégie coordonnée et innovante pour renouveler et moderniser l'offre immobilière et donner toute sa place au centre-ville dans les parcours résidentiels métropolitains**

3. **Renforcer le positionnement au cœur de l'économie métropolitaine tout en favorisant l'emploi local et en tenant compte des mutations en cours**

4. **Apaiser les mobilités en maitrisant la circulation des automobiles et leur stationnement et en donnant toute leur place aux piétons et aux modes actifs**

5. **Faire de l'amélioration du cadre de vie un levier d'action pour construire une ville plus durable, plus désirable, plus innovante et plus solidaire**

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 1
Renforcer le rôle de cœur métropolitain et le rayonnement à l'échelle nationale et internationale

Recommandations

- **Poursuivre le développement de la filière santé** à partir des pôles d'excellence existants
- **Renforcer les pôles universitaires et d'enseignement supérieur** (campus Saint-Charles, campus Timone, IMVT) et **les centres de recherche** qui ont un grand impact sur le rayonnement et le dynamisme économique.
- **Renforcer l'axe de vie étudiant qui se constitue entre le pôle Porte d'Aix-Saint-Charles et le pôle de la Timone** et favoriser la création d'un centre-ville étudiant plus vivant et plus lisible
- **Consolider le projet local à vocation touristique** en vue de faciliter sa mise en œuvre et renforcer l'ingénierie touristique avec des objectifs de durabilité et d'adaptabilité en cohérence avec la préservation et la mise en valeur des caractéristiques paysagères du centre-ville
- **Améliorer l'accueil des usagers et des visiteurs dans les espaces balnéaires**
- **Valoriser le patrimoine architectural et paysager**

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 2

Définir une stratégie coordonnée et innovante pour renouveler et moderniser l'offre immobilière et donner toute sa place au centre-ville dans les parcours résidentiels métropolitains

Recommandations

- **Partager une stratégie de long terme** (cf objectifs du Schéma d'Orientation Stratégique) : affirmer une stratégie de production de logements sociaux sur le centre-ville ; développer une gamme de logements plus diversifiée et accompagner les trajectoires des populations actuelles ; recherche de la maîtrise foncière, condition première du renouvellement urbain
- **Prendre en compte la diversité urbaine et sociale et rechercher une logique de complémentarité entre les quartiers**
- **Aérer le tissu urbain de manière ajustée et maîtrisée** (avec notamment une valorisation de la nature en ville et l'aménagement des espaces semi-publics)
- **Valoriser le recyclage urbain** (réhabilitation, réaffectation, rénovation)
- **Constituer une offre de proximité pour les familles et pour les étudiants**
- **Conforter le tourisme urbain** (capacités hôtelières, animations…) **tout en respectant la vocation résidentielle des quartiers** (encadrement et contrôle des locations saisonnières)
- …

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3

Renforcer le positionnement au cœur de l'économie métropolitaine tout en favorisant l'emploi local et en tenant compte des mutations en cours

Recommandations

Une évolution du tissu économique à engager sur certains secteurs

- Stabiliser les activités économiques productives existantes et accompagner leur adaptation aux transitions économiques.
- Améliorer l'insertion urbaine des activités et assurer la diversité des fonctions au sein des quartiers

Le développement du premier espace tertiaire et innovant de la Métropole

- Poursuivre la diversification de l'offre en immobilier d'entreprise
- Poursuivre la réinvention de l'offre tertiaire pour répondre à la diversité des besoins exprimés par les entreprises
- Soutenir le développement de l'économie numérique et des industries culturelles et créatives notamment dans les domaines de la culture et du cinéma
- …

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 3 (suite)

Renforcer le positionnement au cœur de l'économie métropolitaine tout en favorisant l'emploi local et en tenant compte des mutations en cours

Recommandations (suite)

La consolidation des vocations commerciales et touristiques

- **Conserver la singularité et la qualité de l'offre commerciale**
- **Faciliter la mutation des commerces vers d'autres destinations dans une situation de suroffre** dans certains secteurs.
- **Contenir et stabiliser les développements commerciaux périphériques** pour maintenir un équilibre dans l'offre commerciale et préserver l'activité dans le centre historique.
- **Favoriser l'implantation de commerces exceptionnels** (haut de gamme, produits rares) **dans le centre historique**, notamment pour lutter contre la banalisation des linéaires commerciaux.
- **Affirmer le rôle économique et touristique stratégique du littoral** et prolonger la dynamique créée par le réaménagement de la marina du Roucas Blanc à Marseille
- **Valoriser les pôles de plaisance, balnéaire et nautique**

La reconnexion de la ville et du port

- **Organiser l'intermodalité du trafic passager/marchandise** (enjeu des bassins Est).
- **Développer un grand pôle d'innovation en matière de logistique urbaine** tout en contenant le développement des entrepôts du e-commerce pour éviter la disparition du petit commerce de proximité.

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 4

Apaiser les mobilités en maitrisant la circulation des automobiles et leur stationnement et en donnant toute leur place aux piétons et aux modes actifs

Recommandations

- **Faciliter l'accès du centre-ville en transport en commun.**
- **Réorganiser le stationnement** (réduction du nombre de places de stationnement en ZBD (cf PLUi), aménagement de parkings transitoires sur des parcelles en attente de projet, construction de parkings en ouvrage optimisés par des mesures tarifaires attractives…).
- **Requalifier de nouveaux grands axes urbains dans une logique de Boulevard urbain multimodal** (BUM), **une voie multimodale apaisée qui intègre un site propre TC et les modes** doux
- **Étudier la possibilité de créer une gare routière complémentaire connectée au métro et requestionner la connexion du centre-ville de Marseille aux lignes nationales et internationales**, la création de la gare souterraine Marseille Saint-Charles permettant la reconfiguration du plateau Saint-Charles, la requalification des terminaisons autoroutières et la création d'une offre RER.
- **Reconfigurer la terminaison de l'A7 tout en maintenant un accès performant à la porte d'entrée métropolitaine de la gare Saint Charles.**
- **Reconsidérer le rôle de l'échangeur Prado-Carénage en fonction de l'apaisement et de la reconfiguration des terminaisons autoroutières de l'A50 et de l'A55.**
- **Poursuivre l'apaisement de l'espace public**

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 5
Faire de l'amélioration du cadre de vie un levier d'action pour construire une ville plus durable, plus innovante et plus solidaire

Recommandations
La réponse aux objectifs de transition et l'adaptation de la ville au changement climatique

- **Promouvoir la qualité de l'environnement** dans tout projet de rénovation urbaine
- **Adapter le centre-ville aux effets du changement climatique** en cohérence avec les différentes stratégies déployées sur le territoire
- **Adapter le bâti ancien et récent pour inventer de nouvelles façons d'habiter** avec une ambition de haute exigence en matière de conception et de réalisation.
- **Améliorer l'efficacité énergétique et réduire l'impact environnemental** en privilégiant les énergies renouvelables (EnR), la réduction de la consommation d'énergie, la mutualisation du chauffage et du refroidissement ou le chauffage-refroidissement par thalassothermie

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 5 (suite)
Faire de l'amélioration du cadre de vie un levier d'action pour construire une ville plus durable, plus innovante et plus solidaire

Recommandations (suite)

L'amélioration qualitative de la nature en ville et un maillage équilibré des espaces de nature à organiser

- **Réintroduire la nature dans tout réaménagement de l'espace public** de manière efficace et significative pour atteindre les standards des grandes cités européennes et améliorer le confort de vie des habitants
- **Concevoir tout nouvel espace vert avec l'objectif d'une mise en réseau**
- **Requalifier les accès et les abords des parcs et** jardins pour une diffusion de leurs bienfaits dans leur quartier
- **Créer un axe vert entre le parc Chanot et les plages** à partir de l'articulation des parcs et jardins qui se succèdent à proximité de l'Huveaune

DOCUMENT DE TRAVAIL

MARSEILLE GRAND CENTRE-VILLE
RECOMMANDATIONS

Enjeu 5 (suite)

Faire de l'amélioration du cadre de vie un levier d'action pour construire une ville plus durable, plus désirable, plus innovante et plus solidaire

Recommandations (suite)

La requalification et l'apaisement de nouveaux axes de circulation

- **Paysager les grands axes routiers et les portes du centre-ville tout en conservant des flux importants et mener une réflexion sur l'aménagement à long terme d'entrées de ville d'envergure métropolitaine**
- **Poursuivre la réduction des nuisances sonores et de la pollution de l'air produites par les trafics routiers, ferroviaires et maritimes**, notamment en optimisant le report modal vers des modes de transport plus vertueux et en maintenant un dispositif de fret ferroviaire sur Arenc

L'amélioration des équipements du quotidien

- **Augmenter le nombre des équipements de proximité à destination des familles** (équipements de la petite enfance, équipements scolaires et sportifs)
- **Améliorer l'accessibilité et le confort des équipements de la vie quotidienne**
- **Intégrer des équipements dans toute nouvelle opération d'aménagement** (hybridation des constructions avec l'intégration d'équipements, immeubles multifonctionnels…)
- **Intégrer des commerces de proximité, des équipements de loisir, des activités dans toute grande opération immobilière** pour diversifier les fonctions, apporter des aménités, et créer les conditions d'une vie de quartier

DOCUMENT DE TRAVAIL